



RAPPORT D'ACTIVITE 2007

ASSEMBLEE GENERALE 12 JUIN 2008

URIOPSS des Pays de la Loire
4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4
Tél. 02.51.84.50.10 – Fax. 02.51.84.50.11 – Mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
--------------------	------

LA VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE

I. Les adhérents.....	p. 4
II. La vie statutaire.....	p. 5
III. Le projet associatif.....	p. 7
IV. L'équipe salariée.....	p. 7

L'ACTIVITE

<u>L'URIOPSS, instance de représentation et lieu d'expression publique et politique des associations</u>	p. 10
Etat des représentations de l'URIOPSS.....	p. 10
L'organisation du congrès : les coulisses des 13, 14 et 15 novembre 2007.....	p. 14

<u>L'URIOPSS, lieu d'échange et d'accompagnement des politiques associatives sanitaires et sociales sectorielles, intersectorielles et transversales</u>	p. 15
I. Le secteur personnes handicapées.....	p. 16
II. Le secteur des personnes âgées.....	p. 18
III. Le secteur protection de l'enfance et de la jeunesse	p. 20
IV. Le secteur lutte contre les exclusions – insertion	p. 25
V. Le secteur sanitaire	p. 36
VI. Le pôle ressources humaines.....	p. 36

<u>L'URIOPSS, lieu de ressources d'information et de formation pour les adhérents</u>	p. 39
I. La réponse aux demandes techniques des adhérents.....	p. 40
II. Accompagnements individualisés.....	p. 40
III. La gestion d'un centre de documentation et de ressources opérationnel et adapté.....	p. 42
IV. L'organisation de l'activité de la formation continue et de la formation.....	p. 46

CONCLUSION	p. 50
------------------	-------

ANNEXES	p. 51
Annexe 1: Présentation de l'URIOPSS des Pays de la Loire.....	p. 52
Annexe 2 : Projet associatif de l'URIOPSS.....	p. 55
Annexe 3 : Composition du Conseil d'Administration de l'URIOPSS pas secteur.....	p. 60
Annexe 4 : Récapitulatif des fiches CIRSSSE créés par l'URIOPSS des Pays de la Loire.....	p. 61

INTRODUCTION

Pouvons-nous affirmer, avec audace et sans craindre la controverse, que 2007 restera une année emblématique pour notre URIOPSS, et ce à plusieurs égards ?

- L'assemblée générale a adoptée à l'unanimité le projet associatif pour les années 2007/2012 ;
- Le conseil d'administration s'est mis en marche pour revisiter le contrat d'association par le biais de la réforme de statuts de l'Union ;
- Un débat politique avec les représentants des partis politiques locaux à l'occasion des différentes élections de l'année autour du thème : « la solidarité va mal, prenons garde » s'est déroulé ;
- L'équipe de l'URIOPSS a réalisé des chantiers conséquents notamment en terme de communication externe par le biais de :
 - La réalisation d'une plaquette de présentation de l'Union régionale ;
 - La réalisation d'un guide des mandats dont l'objectif est de présenter les différentes instances dans lesquelles l'URIOPSS siège et de lister l'ensemble des personnes salariées ou bénévoles qui représentent l'URIOPSS et ses adhérents au sein de différentes instances,
 - L'organisation et l'animation de plus en plus importante de formations et plus particulièrement auprès des dirigeants associatifs ;
- L'UNION des Pays de la Loire a organisé et accueilli l'UNIOPSS, les URIOPSS et leurs adhérents pour fêter le 60^{ème} anniversaire de l'UNIOPSS et son 29^{ème} congrès.

Accueillir le congrès de l'UNIOPSS a sans doute capté beaucoup d'énergies, de disponibilité, d'imagination en interne et d'aucuns ont pu craindre que l'activité « normale » de l'URIOPSS tourne au ralenti.

Je pense pouvoir affirmer qu'il n'en est rien et qu'au contraire cet événement a permis à notre URIOPSS de se faire davantage connaître et reconnaître des associations locales et nationales, partenaires institutionnels, des élus locaux, des médias ou des mécènes et surtout de personnes accueillies par les adhérents de l'URIOPSS.

Nous pouvons constater que des fruits demeurent aujourd'hui, et que faire mouvement à Nantes autour des questions fondamentales de la place de la personne fragilisée dans notre société et des formes de solidarité cohérentes à défendre, demeure une fierté pour notre région.

Rendre compte devant l'assemblée générale de l'ensemble de nos actes, démarches et activités engagées, c'est remettre entre les mains de ceux qui nous confient la mise en œuvre du projet de l'URIOPSS, le moyen de conforter et d'évaluer que l'intention commune des membres est en marche.

Puisse le travail collectif de rédaction de ce rapport par l'équipe de l'URIOPSS, donner aux sociétaires la preuve, que l'action quotidienne de l'URIOPSS est orientée vers la recherche de notre volonté, de votre volonté : « unir les associations pour développer les solidarités ».

Anne POSTIC, Directrice Régionale.

LA VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE

I. LES ADHERENTS

Nombre d'adhérents : : **318** structures juridiques privées à but non lucratif adhérentes (associations, congrégations, fondations, mutualités).

Nombre de cotisants : **386** (certains établissements cotisent indépendamment de leur association, d'autres associations centralisent les cotisations de tous leurs établissements.

- **7 adhésions** ont été enregistrées :
 - Secteur PA :
 - 1 fondation
 - 2 associations gestionnaires EPHAD
 - 1 Association d'Accueil de Jour pour Personnes Agées
 - 1 CLIC
 - 1 association gestionnaire d'un SSIDPA
 - Secteur handicap :
 - 1 association gestionnaire ITEP

- **20 départs** dont :
 - 4 modifications de structures juridiques :
 - 1 transformation en structure lucrative
 - 1 transformation en établissement public
 - 2 cessations d'activité
 - 16 démissions :
 - 11 associations secteur personnes âgées
 - 2 Soins et aide à domicile
 - 2 Centres de soins
 - 1 association gestionnaire d'un Foyer de jeunes travailleurs

7 associations qui n'ont pas réglé leurs cotisations.

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ S'approprier le nouvel outil de données d'informations des adhérents
- ✓ Optimiser le nouvel outil pour présenter la représentativité de l'URIOPSS dans chacun des secteurs
- ✓ Sensibiliser et convaincre les adhérents de l'utilité de transmettre les informations les concernant afin d'améliorer la visibilité et la représentativité de l'URIOPSS en externe

II. LA VIE STATUTAIRE

Composition du Conseil d'Administration de l'URIOPSS

PRESIDENT :

- Monsieur Daniel CHARDAIRE ANSDPA
ST NAZAIRE (44)

VICE-PRESIDENT DELEGUE :

- Monsieur Elie CHARRIER CFP Maisons Familiales Rurales
ST LAURENT/SEVRE (85)

VICE-PRESIDENTS :

- Monsieur André DARROUZET Ass. des Centres de Soins de la Région Nantaise
NANTES (44)

- Monsieur Daniel FISCHER ADSEAA
LE MANS (72)

TRESORIER :

- Mademoiselle Eliane GARÇON M.R. St Joseph
NANTES (44)

TRESORIER-ADJOINT :

- *Monsieur Pierre VANDERRUSTEN* Association Montjoie
(jusqu'en septembre 2007) LE MANS (72)

SECRETAIRE :

- Monsieur Jean-Baptiste ANDREYS Association Villa Notre Dame
ST GILLES CROIX DE VIE (85)

SECRETAIRE-ADJOINT :

- Madame Yveline PATAULT Association Sainte Famille de Grillaud
NANTES (44)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Monsieur Yves ARRIAL Association de Pen Bron
NANTES (44)

- Monsieur Patrick-Alain BLANCHARD Association Horizon Jeunesse
NANTES (44)

- Monsieur Daniel DELMAS A.R.T.A.
ST SEBASTIEN SUR LOIRE (44)

- *Monsieur Madiop DIOP* Association Montjoie
(à partir de décembre 2007) LE MANS (72)

- Monsieur Jean DURET Association Lamoricière
NANTES (44)

- Commission congrès UNIOPSS :
 - Suivi des contacts UNIOPSS
 - Suivi de l'organisation logistique
 - Stratégie de contacts politiques
 - Recherche de financement

Le CA et le bureau ont proposé d'inscrire à l'ordre du jour de leurs réunions des points et éléments de réflexion autour de :

- La vie associative de l'URIOPSS : projet associatif, modification des statuts, cotisations des membres, examen des nouveaux membres, animation des collectifs ALERTE, organisation de l'Assemblée Générale
- La vie interne de l'URIOPSS : avis sur les recrutements en cours, budget URIOPSS
- Actualités des politiques sociales nationales et locales : point sur les schémas, la réforme de la protection de l'enfance, les ARS
- Lien avec les autres fédérations et les partenaires de l'économie sociale : rencontre avec la FEHAP, CRES, CPCA, renouvellement au CESR
- Partenariats externes : stratégie, point sur les conventions de partenariat bancaire

III. LE PROJET ASSOCIATIF

Le texte définitif du Projet Associatif de l'URIOPSS, tel qu'il a été adopté lors de l'assemblée générale 2007, figure en annexe du présent rapport.

IV. L'EQUIPE SALARIEE

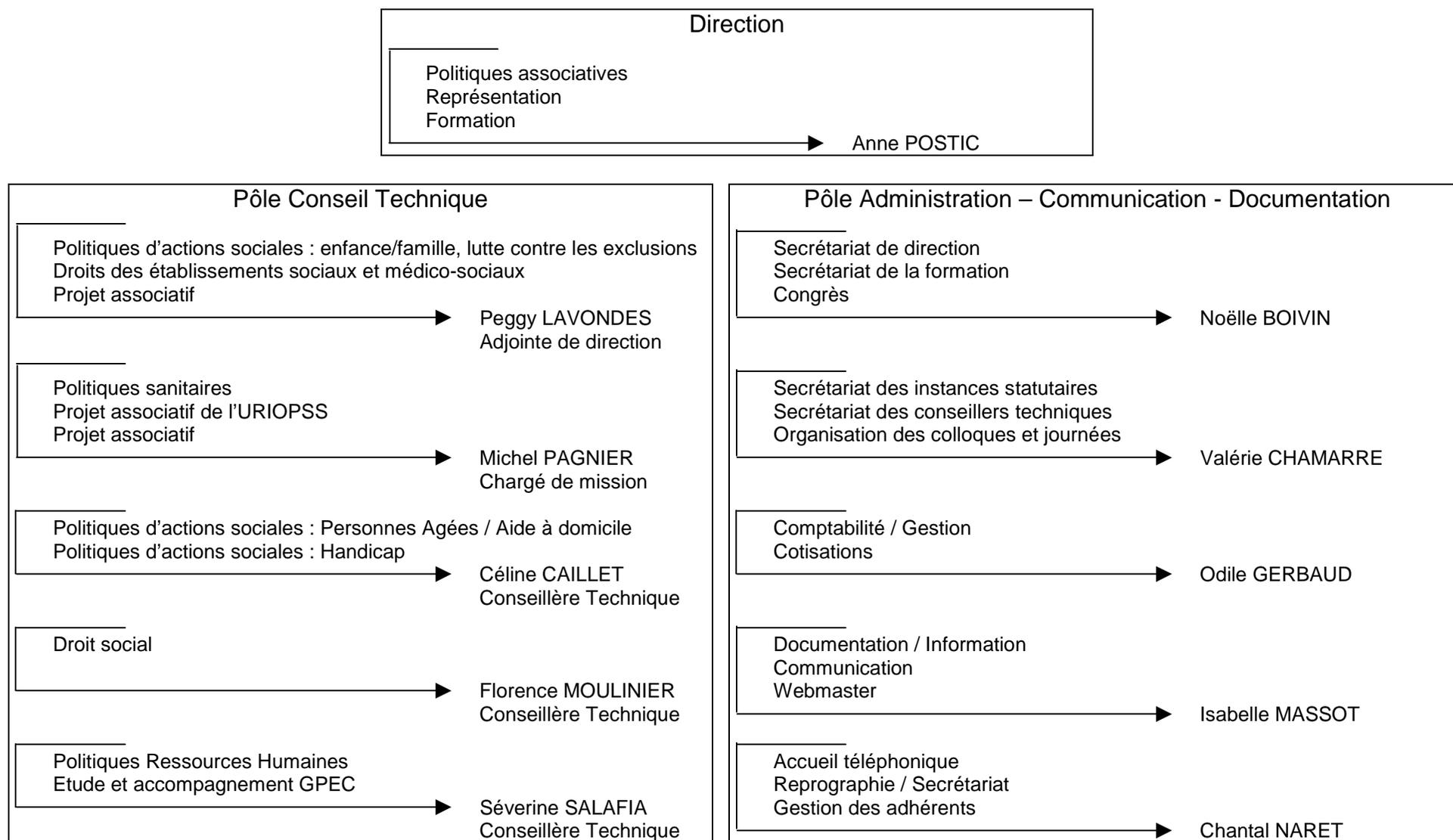
L'URIOPSS a embauché au cours de l'année 2007 deux conseillères techniques en remplacement de deux départs et a transformé le CDD de Séverine SALAFIA, conseillère technique en ressources humaines, en CDI.

Au 31/12/2007, l'équipe est composée de 11 personnes physiques pour 9,58 équivalent temps plein.

L'organisation du congrès a mobilisé fortement Anne POSTIC, directrice de l'URIOPSS et Noëlle BOIVIN, assistante.

Isabelle MASSOT, en congés de maternité et congé parental, a été remplacée successivement par Anne-Fleur MONARD et Elisabeth CHABOT.

URIOPSS des Pays de la Loire - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL - 2007



Plusieurs étudiantes ont réalisé un stage à l'URIOPSS au cours de cette année :

- Marion MONDAIN, étudiante en Master I, a effectué un stage de quatre mois auprès du service formation de l'URIOPSS
- Marion ROGUET, étudiante en sciences politiques, a effectué un stage sur le secteur des personnes handicapées
- Elodie TIFFAY, étudiante au centre de formation des avocats de Rennes, a effectué un stage de 10 semaines en droit social et droit associatif.

L'ACTIVITE

L'URIOPSS, instance de représentation et lieu d'expression publique et politique des associations

Forte de sa représentativité du secteur et de sa mission tribunitienne, l'URIOPSS des Pays de la Loire a l'ambition de :

- Porter auprès des décideurs politiques et institutionnels les préoccupations des personnes en difficultés ;
- Construire collectivement de prises de positions associatives ;
- Proposer une approche transversale qui croise les différents secteurs de l'action sociale et sanitaire ;
- Concilier les logiques de l'économique et du social ;
- Tenir sa place au sein du groupe économie sociale au sein du CESR ;
- Affirmer les spécificités du secteur associatif de la solidarité au sein de la grande famille associative (CPCA) et de l'économie sociale (CRES).

C'est à ce titre que l'URIOPSS :

- Siège auprès de nombreuses instances permanentes à tous les niveaux du territoire ;
- Agit au nom de ses adhérents à tous les niveaux pertinents ;
- Contribue de manière toujours plus active aux travaux du réseau UNIOPSS ;
- Interpelle les élus (députés, sénateurs, conseillers généraux, régionaux, municipaux) et les décideurs en région, ainsi que l'opinion publique ;
- Rencontre et échange avec les interlocuteurs institutionnels et administratifs des adhérents, soit à titre collectif soit à titre individuel ;
- A organisé et accueilli le congrès de l'UNIOPSS.

Etat des représentations de l'URIOPSS

L'ensemble des mandats et représentations de l'URIOPSS se trouve dans « le guide des mandats » qui précise la définition des instances, la modalité de désignation de la personne mandatée, leur périodicité, leur échéance et les personnes représentantes.

INSTANCES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIEGES ET MANDATS REGIONAUX		
ARCNAM (Association Régionale du Conservatoire National des Arts et Métiers)	Mme A. POSTIC	-
ARCNAM – Conseil d’Orientation et de Perfectionnement du CNAM-IFORIS (COP)	Mme A. POSTIC	-
Caisse Régionale du Crédit Coopératif – Comité Régional	M. D. CHARDAIRE	-
CESR (Conseil Economique et Social Régional)	M. D. CHARDAIRE	-
Conférence Régionale de la Santé	Mme A. POSTIC	
CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)	M. E. CHARRIER	M. M. PAGNIER
CREAI – Conseil d’administration (Centre Régional pour les Enfants, Adolescents et adultes Inadaptés)	Mr M. PAGNIER	M. J.B. ANDREYS
CRES (Chambre Régionale de l’Economie Sociale)	M. D. CHARDAIRE	Mme A. POSTIC
CROS (Comité Régional de l’Organisation Sanitaire) ✓ Au titre des organisations de l’hospitalisation privée ✓ Au titre des membres du CROSMS	M. J.B. ANDREYS M. M. PAGNIER	M. Y.ARRIAL
CROSMS (Comité Régional de l’Organisation Sociale et Médico-Sociale) ✓ Institutions de protection administrative ou judiciaire de l’enfance ✓ Institutions accueillant des personnes en difficultés sociales ✓ Institutions accueillant des personnes âgées	M. C. AUFORT M. M. PAGNIER Mle P. LAVONDES M. G. d’AILLIERES (au titre de l’ADMR)	M. P. MARTIN M. D. FISCHER M. D. BERNIER M. M. PAGNIER
Parcours Confiance en Pays de la Loire – Conseil d’administration	Mme A. POSTIC	-
PRAPS – Comité de suivi (Programme régional pour l’Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis)	Mle P. LAVONDES	
TITSS (au titre de l’UNIOPSS) (Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale)	Mme N. PERRET-LAUNAY (URIOPSS Bretagne)	
SIEGES ET MANDATS DEPARTEMENTAUX		
CDI 44 (Conseil Départemental d’Insertion de Loire-Atlantique)	Mle P. LAVONDES	-

CDI 44 – Bureau (Conseil Départemental d'Insertion de Loire-Atlantique)	Mle P. LAVONDES	-
CO.D.A.M.U 85 (Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente et des transports sanitaires)	M. J.B. ANDREYS	M. M. PAGNIER
Commissions L. 162-1-14 des organismes locaux d'assurance maladie (CPAM et MSA) ✓ Nantes ✓ Saint Nazaire ✓ Angers ✓ Le Mans ✓ La Roche sur Yon	M. M. PAGNIER M. D. MAHE M. P. HOULGARD M. D. CHARDAIRE M. J.B. ANDREYS	Mme A. POSTIC M. M. PAGNIER M. P. RUTTEN M. M. PAGNIER -
Comité départemental AHI de Loire-Atlantique (Accueil – Hébergement – Insertion)	Mle P. LAVONDES	-
Comité de pilotage AHI de Loire-Atlantique (Accueil – Hébergement – Insertion)	Mle P. LAVONDES	-
Comité départemental de l'Enfance et de la Famille de Maine et Loire (Comité de pilotage du schéma départemental conjoint de l'Enfance et de la Famille)	Mle P. LAVONDES	-
CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) ✓ Loire-Atlantique ✓ Maine-et-Loire ✓ Mayenne ✓ Sarthe ✓ Vendée	Mlle E. GARÇON M. L. HUBERT M. S. BOUDET M. R. SANCHEZ Sr M.H. SACHOT	- - Mme J. NOHE M. D. CHARDAIRE -
Commissions départementales de suivi de la réforme de la tarification des EHPAD ✓ Loire-Atlantique ✓ Maine-et-Loire ✓ Mayenne ✓ Sarthe ✓ Vendée	Mme Y. PATAULT A pourvoir A pourvoir A pourvoir A pourvoir A pourvoir	- - - - -
MDPH 44 – Personne qualifiée (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	M. M. GUICHARDON	-
PDALD 44 2005-2009 (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées)	A pourvoir	-
REAAP de Vendée – Comité départemental d'animation (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)	Mle P. LAVONDES	

SIEGES ET MANDATS LOCAUX		
CFEJE – Conseil Technique et Pédagogique (Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants)	A pourvoir	
IFRAMES Le Campus à Angers – Conseil d'administration	M. M. PAGNIER	
IFRAMES Le Classerie à Rezé – Conseil pédagogique et de perfectionnement	Mme A. POSTIC	
SIEGES ET MANDATS A L'UNIOPSS		
COMMISSIONS ET GROUPES UNIOPSS		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ CNUESPA ✓ Emploi et ressources humaines ✓ Conférence des Présidents des URIOPSS ✓ Conférence des Présidents et Directeurs d'URIOPSS ✓ Délégation URIOPSS-UNIOPSS ✓ Droit social ✓ Etablissements et services des personnes handicapées ✓ Etablissements de santé ✓ Gestion ✓ Ressources Humaines et actions de formations ✓ GRI (Groupe réseau insertion – lutte contre les exclusions) ✓ Protection de l'Enfance et de la Jeunesse ✓ Réunion des directeurs d'URIOPSS et séminaire annuel 	<p>Mme Y. PATAULT Mme A. POSTIC M. D. CHARDAIRE</p> <p>M. D. CHARDAIRE et Mme A. POSTIC</p> <p>M. D. CHARDAIRE Mme F. MOULINIER Mme C. CAILLET</p> <p>M. M. PAGNIER Mlle E. GARÇON Mlle S. SALAFIA Mlle P. LAVONDES</p> <p>M. C. AUFORT et Mlle P. LAVONDES Mme A. POSTIC</p>	Mlle S. SALAFIA
PARTICIPATION VEILLE CIRSE		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exclusion – Insertion ✓ Groupe documentalistes ✓ Groupe webmasters ✓ Handicap ✓ Protection de l'enfance et de la jeunesse 	<p>Mme P. LAVONDES Mlle I. MASSOT Mlle I. MASSOT Mme C. CAILLET et Mlle I. MASSOT Mlle P. LAVONDES</p>	

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ Conforter la lisibilité de l'action de tous en améliorant la communication sur les représentations tout au long de l'année en :
 - Mettre à jour un document faisant état de l'ensemble des mandats détenus par l'URIOPSS
 - Valoriser sur le site internet des comptes rendus d'actions conduites
- ✓ Organiser une réunion annuelle avec l'ensemble des personnes mandatées par l'URIOPSS afin d'organiser la parole et de garantir la qualité du mandat
- ✓ Se doter d'outils, de comptes rendus de réunions pour fluidifier l'information et assurer sa traçabilité
- ✓ Construire un calendrier annuel de l'ensemble des réunions
- ✓ Préparer le renouvellement du CROSMS.

L'organisation du congrès : les coulisses des 13 14 et 15 novembre 2007

L'organisation du 29^{ème} congrès de l'UNIOPSS a été pour l'URIOPSS le moyen :

- d'élargir ses contacts avec les représentants des pouvoirs publics, des élus, des médias, en région pays de la Loire,
- de porter localement les préoccupations des organismes à but non lucratifs de solidarités.

Un certain nombre d'aspects a été confié par l'UNIOPSS à l'URIOPSS des PDL dans le cadre de l'organisation du congrès.

On peut citer notamment :

1. des aspects de logistique concernant :
 - La soirée festive
 - Le choix du traiteur
 - L'organisation de la mise sous malles des différents supports de communication des partenaires du congrès
 - La recherche des hôtesse d'accueil
 - Les relations matérielles avec l'aéroport et la gare de Nantes
 - La recherche de soutien logistique des collectivités territoriales
 - L'organisation des différents cocktails et la gestion des invitations
 - La recherche d'un imprimeur, d'un libraire
2. des aspects relationnels avec les élus et les partenaires institutionnels
 - contact avec Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Président du Conseil général, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Député-maire de Nantes,
 - invitation et coordination de différentes interventions politiques locales
3. des aspects financiers relatifs à la recherche de financements et de mécénats locaux plus particulièrement pour les aspects festifs du 60^{ème} anniversaire :

- contact avec les banques locales
 - contact avec des entreprises régionales
4. des aspects touchant à la communication externe locale et des contacts presse locaux
- organisation d'une réunion avec Ouest France en amont du congrès
 - lien avec la télévision Nantes 7
 - contact presse locale

La spécificité du congrès de Nantes :

Notre volonté d'associer tout au long de l'organisation de manière la plus délicate et réaliste possible les personnes accueillies par les associations des pays de la Loire.

Ceci s'est notamment concrétisé à travers :

- L'organisation d'une exposition au cœur de la cité des congrès d'œuvres artistiques réalisées par des résidents de différentes associations
- La réalisation des décors et costumes du spectacle de la soirée festive réalisés par des jeunes d'un IME (Marie Moreau)
- Les repas servis par certains jeunes accueillies en formation au métier de la restauration et embauchés par le traiteur (Tréméac et la fondation des Apprentis d'Auteuil)
- Des vins servis au moment de la soirée festive, issus de la production d'adhérents locaux (ESAT La Rebellerie)
- La participation des personnes dans des forums ou ateliers
- La participation des personnes à la soirée festive

Jamais vu au congrès de l'UNIOPSS

LA contribution bénévole de 35 hôtesse d'accueil qui ont apporté beaucoup de convivialité et de bonne humeur.

**L'URIOPSS, lieu d'échange et d'accompagnement des politiques associatives
sanitaires et sociales sectorielles, intersectorielles et transversales**

L'URIOPSS en tant qu'Union a vocation à être un lieu de cohérence ancré et développé c'est-à-dire :

- Un lieu d'échanges entre responsables associatifs,
- Un lieu de dialogue entre le monde associatif de la solidarité et les partenaires publics ou privés,
- Un lieu de mutualisation d'idées, de complémentarités et de synergies,
- Un lieu où se construisent collectivement des prises de position, des propositions de réformes et des critiques constructives,
- Un lieu d'analyse de l'actualité, d'échanges et de partage d'informations.

Cette mission se réalise par :

- La représentation politique,
- L'animation de commissions sectorielles,
- L'animation de commissions transversales,
- La construction d'une parole politique commune et concertée,
- Des rencontres avec les représentants de l'Etat ou des collectivités territoriales ou des élus (parlementaires, élus locaux),
- Le contact avec les dirigeants associatifs,
- Les échanges avec les autres fédérations.

I. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPEES

1. L'animation de la commission régionale

En 2005, le Conseil d'Administration de l'URIOPSS a souhaité mettre en place une Commission Régionale « Handicap » afin que ce secteur soit d'avantage animé au sein du réseau avec pour objectifs les points suivants :

- Analyses des politiques sociales et de leur mise en œuvre en région avec les contributions des participants,
- Elaboration de positions communes,
- Echanges de pratiques.

Sont invités à la Commission les Présidents d'Association et les Directeurs de structures intervenant au niveau régional dans le secteur du handicap.

La Commission Régionale Handicap s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2007. Elle a rassemblé en moyenne 15 participants et a porté notamment sur les points d'actualités suivants :

- mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 (bilan de la réforme, fonctionnement des MDPH, etc.),
- rencontres avec l'Education Nationale en Région,
- rencontre avec la DRTEFP,
- participation aux travaux sur les schémas en faveur des personnes handicapées dans le Maine-et-Loire et la Vendée (voir infra),
- actualités législatives et réglementaires.

Les réunions de ces Commissions se sont déroulées en alternance à Nantes et à Angers, afin de permettre un égal accès à l'ensemble des membres.

En juin 2007, la Commission a accueilli Mme SECONDS, de la Direction Régionale de l'ANPE, sur l'accompagnement des personnes handicapées par le Service Public de l'Emploi.

2. Suivi des schémas départementaux en faveur des personnes handicapées

- Maine-et-Loire

L'URIOPSS participe au Comité de suivi du schéma départemental en faveur des personnes handicapées au titre de la représentation du réseau Associatif.

Lors de la réunion de ce Comité, furent notamment présentés le compte-rendu des différentes actions menées en 2006 en faveur des personnes en situation de handicap, ainsi que le détail du schéma départemental.

- Vendée

Schéma « enfance et adolescence handicapée » de Vendée.

Le 12 janvier 2007, la DDASS 85 avec l'appui du CREAL a relancé les travaux, lancés au 1^{er} semestre 2005, sur les orientations de l'Etat, dans le cadre du schéma enfance et adolescence handicapée de 0 à 20 ans en Vendée.

Suite à cette réunion, l'URIOPSS a constitué un groupe de travail et des propositions ont été élaborées dans le cadre de ces travaux.

3. Contributions au sein des réseaux associatifs

- Réseau national Uniopss-Uriopss :

Commission nationale de l'Uniopss : participation aux travaux de la Commission nationale regroupant les conseillers techniques des Uriopss et les représentants des adhérents nationaux.

Groupe de veille : contribution à l'élaboration de commentaires sur l'actualité du secteur et à la diffusion d'informations via la base de données Cirsse.

Comités départementaux : participation au Comité de coordination des associations pour personnes handicapées de Loire Atlantique (CCAPH). Ce comité a pour principal objectif d'informer les associations de la Loire-Atlantique sur la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 et plus particulièrement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

4. L'activité de Conseil Technique

Cette activité consiste principalement dans l'apport de réponses individuelles aux questions techniques des adhérents (appel téléphonique, courrier, fax, mail) : envoi de textes législatifs ou réglementaires, recherche d'information, mise en réseau de problématiques, etc.

Les perspectives pour 2008 :

- **Objectifs :**
 - ✓ Elaborer une vision régionale transversale sur l'ensemble du champ du handicap en concertation avec les acteurs ;
 - ✓ Contribuer à l'élaboration des réponses aux problématiques posées par le handicap et sa prise en charge dans le cadre d'un travail de co-construction avec les différents acteurs.

- **Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des acteurs de terrain et des usagers en région :**
 - ✓ Rencontres et échanges réguliers avec les personnels des administrations : Directeurs des MDPH, les services de l'Etat (Education Nationale, ANPE, directions du travail...) ;
 - ✓ Rencontres avec les professionnels et les membres des associations
 - ✓ Implication des Administrateurs membres des associations adhérentes dans la Commission.

- **Renforcer les relations avec les instances représentatives et associatives dans les départements**
 - ✓ Actions de formation des professionnels : personnels des associations gestionnaires et des administrations
 - ✓ Contribution à l'élaboration et au suivi des schémas
 - ✓ Travail sur la représentativité de l'URIOPSS et participation aux Commissions Régionales (CROSMS, etc.).

II. LE SECTEUR DES PERSONNES AGEES

1. Réunions départementales EPA :

L'URIOPSS poursuit l'animation des réunions « EPA » (établissements pour personnes âgées) dans chaque département, en moyenne tous les trois mois.

Participants : responsables d'établissement hébergeant des personnes âgées (EHPA(D), administrateurs ou directeurs.

En 2007, un effort particulier a été entrepris afin de permettre la participation des administrateurs à ces réunions.

Objectifs:

- Analyses des politiques sociales et notamment des enjeux départementaux relatifs à leur mise en œuvre
- Elaboration de positions communes, avec la participation active des membres de la Commission

- Echanges de pratiques
- Information législative, réglementaire et technique relative au secteur des personnes âgées

Sur l'année, le nombre de réunions a été très variable allant de 1 à 2 réunions selon les départements et jusqu'à 5 réunions en Vendée, des réunions supplémentaires ayant été organisées dans ce département afin de préparer une rencontre avec le Directeur de la DDASS en décembre 2007.

Les points abordés en réunion durant cette année ont notamment porté sur :

- les signatures et les renouvellements des conventions tripartites
- les budgets des EHPAD
- ainsi que sur plusieurs points ayant trait à l'actualité législative et réglementaire (accueil de jour et frais de transport, CNSA, déductions obligatoires lors de l'absence d'un résident, etc.)

Suite à ces réunions plusieurs actions ont été menées, dont la liste qui suit n'est pas exhaustive :

- demande de rendez avec le DDASS de Vendée sur les questions de budget et de renouvellement des Conventions tripartites, ayant abouti à une rencontre avec Monsieur BOUVET le 6 décembre 2007
- demandes de réunion des Comités de suivi de la réforme de la tarification des EHPAD, ayant abouti notamment à la réunion du Comité de suivi en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire
- courrier à la DDASS et au Conseil Général de Loire-Atlantique tendant à demander la signature d'avenants de renouvellements de conventions tripartites pour les établissements dont la première convention est arrivée à échéance.

2. Activité de représentation :

Contribution au sein du réseau UNIOPSS/URIOPSS

L'URIOPSS participe aux réunions de la CNUESPA de l'UNIOPSS regroupant représentants des URIOPSS et adhérents nationaux.

Représentation régionale ou départementale

L'URIOPSS participe à plusieurs Comités ou groupes de travail départementaux ou régionaux (CODERPA, CROSMS, groupes de travail relatifs aux schémas départementaux, réunions « canicules », CLIC Nantes Entour'Age, etc.)

Comités de suivi de la réforme de la tarification des EHPAD

En 2007, l'URIOPSS a participé aux réunions des Comités de suivi de la réforme organisés dans les départements de la Vendée, du Maine et Loire et de la Loire-Atlantique.

3. Enquête 2007 en direction des EHPAD

En février 2007, l'URIOPSS a lancé une enquête auprès de ses adhérents du secteur personnes âgées afin de recueillir leurs attentes en terme d'animation, de développer de nouvelles réponses en

adéquation avec les besoins recensés et d'approfondir la stratégie d'intervention de l'URIOPSS dans ce secteur à moyen et long terme.

4. Journée d'étude : « Quelles perspectives pour nos aînés ? Nos convictions Associatives face aux dernières réformes »

Le 15 juin 2007, l'URIOPSS Pays de la Loire a organisé une journée d'étude sur le secteur personnes âgées autour du thème : « Quelles perspectives pour nos aînés ? Nos convictions associatives face aux nouvelles réformes ».

Cette journée avait pour objectif de comprendre les enjeux du secteur face au foisonnement législatif et réglementaire et de s'interroger sur l'impact des nouveaux textes sur le terrain.

La journée a réuni 24 associations et 11 partenaires ce qui représentant 14 administrateurs, 36 salariés, 3 personnes en formation et 1 élu.

5. Autres :

- Interventions inter établissement ou en direction des Conseils d'Administration ayant porté notamment sur la procédure de renouvellement des conventions tripartites
- Activité de Conseil Technique : réponses individuelles aux questions techniques des adhérents (appel téléphonique, courrier, fax, mail) : envoi de textes législatifs ou réglementaires, recherche d'information, mise en réseau de problématiques, etc.

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ Poursuivre l'effort d'adaptation du contenu des réunions aux demandes spécifiques dans chaque département, tout en gardant une vision transversale et régionale des actions menées
- ✓ Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des Administrateurs et s'adapter à leurs demandes (participation aux Commissions, Commissions par thématiques, journées d'études ou interventions en CA ou en AG)
- ✓ Travailler sur la représentativité de l'URIOPSS et sa place au sein de certaines Instances (CROSMS, Comités de suivi des schémas, etc.)
- ✓ Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS (lobbying, lien entre les Associations et les pouvoirs publics)

III. LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

L'année 2007 a conforté le rapprochement entre l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA, mis en œuvre dès 2006.

Pour rappel, la région des Pays de la Loire a anticipé le mouvement de rapprochement entre l'URIOPSS et l'UNASEA et a travaillé sur cette question dès novembre 2004.

Ainsi, ce rapprochement se situe dorénavant dans un contexte national de mise en place d'une expérimentation sur 3 régions, actée au cours de l'année 2006. Sont ainsi concernées les régions du Limousin, de Rhône-Alpes et de fait les Pays de la Loire.

Nous pouvons affirmer, en toute modestie, que la région des Pays de la Loire est la plus avancée sur cette question de rapprochement.

En 2006, dans le cadre du rapport d'activité, nous annonçons les enjeux suivants pour 2007 : consolider ce rapprochement, le porter plus fortement auprès des partenaires et multiplier les actions communes (journée d'étude par exemple). Une formalisation « plus officielle » était prévue par le biais d'une « charte ». Les objectifs de cette charte étaient d'exposer et d'expliciter les raisons de ce rapprochement et sa mise en œuvre.

Au cours de l'année 2007, ce rapprochement entre les deux Unions a bien été consolidé et s'est formalisé par :

- ✓ **La continuité du co-pilotage et de la co-animation de l'instance régionale enfance – jeunesse –famille** (son nom a été modifié, en 2007, pour bien prendre en compte toutes les parties prenantes associatives et a donc été élargi à la notion de famille).

Cette instance s'est réunie **3 fois en 2007. Elle a rassemblé en moyenne 13,7 personnes pour 10,6 associations représentées.** Nous pouvons donc noter une augmentation de la fréquentation de cette instance régionale tant au niveau des associations que des personnes présentes (la moyenne était de 11 personnes pour 9 associations représentées, en 2006).

date	Nbre pers. présentes	NBRE ASSOCIATIONS REPRESENTEES	LIEN VERS FICHE CIR SSE POUR ACCESSIBILITE AUX COMPTES RENDUS
2 MARS 2007	9	8	N°40089
25 MAI 2007	15	12	N°41323
25 OCTOBRE 2007	17	12	N°41561

- ✓ **Des actions menées collectivement en terme de représentation, interpellation... :**

THEMES	actions menées	date - durée	objet	SUITES, REMARQUES, OBSERVATIONS	LIEN VERS UNE FICHE CIR SSE
Instance régionale de concertation (DRPJJ – Unions)	RV	23 janvier 2007	2 ^{ème} réunion organisée par la DRPJJ de concertation avec les URIOPSS et les délégations régionales UNASEA de Bretagne et des Pays de la Loire	---	n°39617
Lieux de vie	Diffusion d'une note	20 février 2007	Position des deux Unions des Pays de la Loire sur la notion de lieu de vie et diffusion aux partenaires (Présidents et Présidents des Commissions des Affaires Sociales des Conseils	---	n°39662

			général, Directeurs chargés de l'action sociale dans les départements, DR et DDPJJ, Présidente du CROSMS, Fédération Régionale des Lieux de Vie, UNASEA et UNIOOSS)		
Instance régionale de concertation (DRPJJ – Unions)	RV	Mai 2007	3 ^{ème} réunion organisée par la DRPJJ de concertation avec les URIOPSS et les délégations régionales UNASEA de Bretagne et des Pays de la Loire	---	---
Instance régionale de concertation (DRPJJ – Unions)	RV	18 septembre 2007	4 ^{ème} réunion organisée par la DRPJJ de concertation avec les URIOPSS et les délégations régionales UNASEA de Bretagne et des Pays de la Loire	---	n°41380 (diffusion des notes de l'URIOPSS et du CR de la DRPJJ)
Rencontre avec les députés	Courrier	21 août 2007	<p>L'instance régionale enfance-famille-jeunesse a décidé, en mai 2007, de se saisir de l'opportunité des élections législatives pour se redonner plus de poids politique et interpeller les nouveaux élus aux législatives.</p> <p>Un courrier leur a ainsi été adressé, au nom des deux Unions, fin août.</p> <p>Les objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Instaurer un partenariat fort avec les députés ; ✓ Leur apporter notre expertise sur les questions de l'enfance ; ✓ Affirmer nos convictions associatives ; ✓ Pouvoir dialoguer avec eux sur toutes les questions concernant notre secteur ; ✓ Connaître les engagements des députés pour la législature en cours. 	Pour suivre les députés rencontrés, cf. points suivants.	n°41412
Rencontre entre le bureau de l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA	RV	12 octobre 2007	Objectif : faire un point sur le rapprochement et améliorer le travail de partenariat.	---	---

Rencontre avec les députés	RV	22 octobre 2007	L'instance « enfance-jeunesse-famille » a rencontré Marc GOUA, député 2 ^{ème} circonscription de Maine et Loire, le 22 octobre 2007.	---	n°41351
Rencontre avec les députés	RV	26 octobre 2007	L'instance « enfance-jeunesse-famille » a rencontré Philippe BOENNEC, député 9 ^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, le 26 octobre 2007.	---	n°41407
Rencontre avec les députés	RV	9 novembre 2007	L'instance « enfance-jeunesse-famille » a rencontré Jean-Luc PREEL, député 1 ^{ère} circonscription de Vendée, le 9 novembre 2007.	---	n°41423

✓ **La mise en œuvre d'une journée d'étude spécifique au secteur de l'enfance, jeunesse, famille**

Cette journée d'étude régionale co-organisée par l'URIOPSS, l'IA 44 et la délégation régionale UNASEA s'est déroulée le 4 juin 2007. Intitulée « **Une jeunesse dans le collimateur ? Nos convictions associatives entre éducation et sécurité** », elle avait pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux des dernières lois de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance ;
- S'interroger sur la mise en œuvre de ces réformes sur le terrain : Quelles conséquences sur les pratiques professionnelles ? Comment s'approprier ces changements ? Comment leur donner du sens ? Quelles cohérences et contradiction entre les deux textes ?
- Affirmer, vis à vis des pouvoirs publics, le rôle déterminant et les convictions éducatives des associations.

Elle a été soutenue par le Conseil général de Loire-Atlantique et le Crédit Coopératif.

Quelques chiffres pour illustrer cette journée régionale :

- **228 personnes présentes** ;
- 27 associations représentées ;
- 4 partenaires participants (le DRPJJ, 16 personnes du Conseil général de Loire-Atlantique, 1 représentant du Conseil général de Maine et Loire, la Maison Départementale des Adolescents de Nantes) ;
- 32 administrateurs ;
- 192 salariés ;
- 4 personnes en formation (étudiants en psychologie...).

Des actes de cette journée ont été publiés. Ils comprennent un rappel du programme, l'ensemble des interventions, des débats - échanges avec la salle et des repères bibliographiques. Vous les retrouverez à la fiche n°41350 du site Internet UR IOPSS.

2007 a aussi vu la création d'une instance départementale enfance-jeunesse-famille portée par l'URIOPSS, sur le département de Vendée. En effet, réunies dans un premier temps pour travailler sur le suivi du schéma départemental enfance de Vendée, les associations présentes ont souhaité pérenniser ce groupe de travail. Ce dernier s'est réuni 3 fois en 2007 et a rassemblé en moyenne 13.5 personnes pour 7.5 associations représentées (sur 9 invitées).

date	nbre pers. présentes	nbre associations représentées	lien vers fiche CIR SSE
Juillet 2007	---	---	---
26 septembre 2007	9	6	n°41402
28 novembre 2007	18	9	n°43456

THEMES	actions menées	date - durée	objet	SUITES, REMARQUES, OBSERVATIONS	LIEN VERS UNE FICHE CIR SSE
Suivi du schéma enfance de Vendée	Courrier	8 octobre 2007	Depuis l'adoption et la publication du schéma 2006-2011, le secteur n'a pas de visibilité sur la mise en oeuvre de cet outil et sur le suivi des fiches actions qui en découlent. Ainsi, l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA ont interrogé le Conseil général. Elles ont indiqué qu'un comité de suivi du schéma, piloté par le Conseil général et associant notamment les acteurs associatifs, leur semblait être un outil indispensable à sa meilleure mise en oeuvre. Un rendez-vous a été sollicité.	Le rendez-vous a été dans un premier temps planifié le 24 janvier 2008, puis reporté.	n°41320
Réforme de la protection de l'enfance	Intervention	26 novembre 2007	Présentation de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection de l'enfance par Fabienne QUIRIAU, directrice adjointe de l'UNASEA et ancienne conseillère technique de Philippe BAS, ministre de la famille.	---	---

En matière de représentation sur le secteur enfance-jeunesse-famille, l'URIOPSS des Pays de la Loire continue à siéger dans les instances suivantes :

- ✓ CFEJE – Conseil technique et pédagogique. Depuis, 2007, l'URIOPSS y est représentée par Séverine SALAFIA, conseillère technique ;
- ✓ Comité de pilotage du schéma enfance-famille du Maine et Loire ;
- ✓ Comité de suivi du schéma enfance-famille de la Sarthe ;
- ✓ CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) – 2 sièges sur le secteur enfance ;
- ✓ I.A. 44 – L'Inter Associations 44 ;
- ✓ Instance Régionale de Concertation DRPJJ – Unions ;
- ✓ REAAP de Vendée – Comité départemental d'animation (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents). Depuis 2007, l'URIOPSS y est représentée par Didier CHIRON, directeur du service AEMO de la Sauvegarde 85 ;
- ✓ Commission Enfance de l'UNIOPSS
- ✓ et une nouvelle instance, le comité de suivi des réformes de l'UNIOPSS.

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ Formaliser plus officiellement le rapprochement entre les deux Unions, par le biais d' « une charte de rapprochement ». Un projet a été travaillé mais n'a pas vu le jour au cours de cette année civile. Cet objectif devra être atteint en 2008 en tenant compte de la transformation de l'UNASEA en CNAPE.
- ✓ Consolider la présence des associations dans l'instance régionale enfance-jeunesse-famille, voire l'augmenter.
- ✓ Conforter le nouveau groupe « enfance-jeunesse-famille » de Vendée et formaliser sa constitution.
- ✓ Mettre en place un suivi de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection de l'enfance sur les départements de la région et participer au groupe de suivi national de l'UNIOPSS.
- ✓ Accompagner les associations dans l'appropriation de la loi du 5 mars 2007 en mettant en place des formations inter et intra.

IV. LE SECTEUR LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS – INSERTION

1. Animation sectorielle

En 2007, l'URIOPSS des Pays de la Loire a continué à coordonner, animer et alimenter quatre collectifs départementaux : Alerte 44 (Loire-Atlantique) créé en juillet 2002 ; Alerte 49 (Maine et Loire) créé en juin 2003 ; Alerte 53 (Mayenne) créé en janvier 2005 ; Alerte 72 (Sarthe) créé en septembre 2004.

Durant cette année civile, l'URIOPSS a ainsi coordonné **23 réunions Alerte sur la région.**

- ✓ Le Collectif **Alerte 44, 39 membres**, s'est réuni à **8 reprises** (5 réunions plénières – 2 comités de pilotage et 1 groupe de travail sur le dispositif d'hébergement d'urgence) sur l'année 2007, avec une moyenne de 16 personnes par réunion plénière et de plus de 13 associations représentées.
- ✓ **Alerte 49, 28 membres**, s'est réuni à **6 reprises** (5 réunions plénières et un groupe de travail) avec une moyenne de 11 personnes par réunion et de 9-10 associations représentées.
- ✓ **Alerte 53, 11 membres**, s'est réuni à **5 reprises** avec une moyenne de 8 personnes par réunion et d'environ 7 associations représentées.
- ✓ **Alerte 72, 19 membres**, s'est réuni à **4 reprises**, avec une moyenne d'environ 10 personnes par réunion et d'environ 8 associations représentées.

Comme pour 2006, les différents collectifs ne se sont pas mobilisés de la même façon. Cela peut s'expliquer selon les forces en présence et bien évidemment « leur ancienneté ».

Voici quelques exemples des actions menées durant l'année. Cette liste n'est pas exhaustive.

Liste des actions menées par les groupes Alerte en région Pays de la Loire sur 2007

COLLECTIF	THEMES	actions menées	date - durée	OBJET	LIEN VERS UNE FICHE CIRSE (CR des RV, entretiens et autres)	SUITES, REMARQUES, OBSERVATIONS
ALERTE 44	Dispositif accueil, hébergement, insertion	Courrier à la Directrice de la DDASS 44	18 janvier 2007	Interroger la DDASS sur la mise en œuvre des différentes mesures annoncées par le ministère, pour la Loire- Atlantique et lui faire-part de certaines observations notamment la demande de pérennité des places en CHRS ou de stabilisation.	<u>n°39579</u>	Courrier adressé par fax et remis en mains propres lors d'un comité technique AHI élargi / engagement de la DDASS de réunir de nouveau sous 3 semaines le CT AHI.
ALERTE 44 ET CASA	Dispositif hébergement d'urgence	Courrier à l'ensemble des partenaires 44	7 mars 2007	Sensibiliser les partenaires sur les inquiétudes des acteurs locaux quant à la pérennisation des places d'hébergement d'urgence à compter du 1 ^{er} avril 2007 et interpeller l'ensemble des acteurs pour une mobilisation sur la recherche de locaux et terrains	<u>n°39930</u>	Différentes réponses écrites (cf. fiche <u>n° 40084</u>) et un RV avec l'UDCCAS (cf. ci dessous)
ALERTE 44	Allocation subsistance	Courrier au Président du Conseil général	19 mars 2007	Interpellation du Président du Conseil général suite à des problèmes dans l'octroi de l'allocation subsistance, aide sociale à l'enfance	<u>n°39974</u>	

ALERTE 44	Dispositif hébergement d'urgence	RV avec l'UDCCAS 44 suite au courrier du 7 mars 2007	21 mars 2007	Suite à l'action commune d'Alerte 44 et du CASA sur les inquiétudes des acteurs locaux concernant la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe en Loire-Atlantique, l'UDCCAS 44 a reçu Alerte 44, le 21 mars 2007.	<u>n° 40087</u>	
ALERTE 44	Dispositif hébergement d'urgence	Note pour l'UDCCAS	mars 2007	Suite au RV du 21 mars et à la demande de l'UDCCAS, note explicative sur la situation.		
ALERTE 44	Fin du dispositif hivernal - Dispositif hébergement d'urgence	Interview par des journalistes	2 avril 2007	Interview par des journalistes de France 3 qui ont fait un reportage sur la fermeture des places à la fin du dispositif hivernal et leur non-pérennisation contrairement à la loi DALO	---	Reportage diffusé 2 fois sur France 3 Estuaire le 2 avril entre 19h et 20H (interview de personnes sans domicile fixe, d'un membre d'Alerte 44 et de l'inspecteur DDASS)
ALERTE 44	Pérennisation des places d'hébergement d'urgence	RDV avec le Préfet 44 (suite à courrier Alerte 44 + CASA)	14 juin 2007	Suite au courrier Alerte 44 et CASA en date du 23 avril dernier, relatif à l'inquiétude des acteurs locaux sur la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe et à l'application de l'article 4	<u>n° 41039</u>	

				de la loi sur le droit au logement opposable (DALO), le Préfet a répondu par écrit et a proposé une rencontre au collectif Alerte / diffusion du document préparatoire et du CR du RV avec le Préfet sur CIR SSE.		
ALERTE 44	Préoccupations des associations	RDV avec le Jean-Marc AYRAULT, député-maire	16 octobre 2007	<p>A la demande du député-maire Jean-Marc AYRAULT, une délégation du collectif Alerte 44 a été reçu en présence du député maire, de Michelle MEUNIER – adjointe au maire,</p> <p>Les sujets abordés : le dispositif d'hébergement d'urgence et le plan PARSA / les personnes déboutées / l'augmentation de la pauvreté / la mise en concurrence des associations</p>	---	<p>Composition de la délégation : Anne POSTIC – directrice URIOPSS / François SOULARD – délégué départemental Secours Catholique / Annick GUILLON-VERNE – Présidente Secours Catholique / Jean-Yves CRENN – directeur – St Benoît Labre</p>
ALERTE 44	Participation à l'étude RMI menée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS et portée par les collectifs Alerte	Enquête	2007	7 associations se sont investies et 37 personnes ont été interrogées en 2007. Avec l'enquête menée fin 2006, ce sont 47 personnes au RMI qui auront participé à cette étude nationale.		

ALERTE 49	Place des associations de lutte contre les exclusions dans les Conseils d'administration des CCAS	Rencontre entre l'UDCCAS et Alerte	14 mars 2007	Rencontre entre les représentants de l'UDCCAS 49 et le collectif Alerte pour se présenter mutuellement et débattre de cette question		
ALERTE 49	CDI et PDI	Rédaction et diffusion de la position du collectif sur le PDI, au Conseil général	27 mars 2007	Alerte 49 a travaillé sur le PDI 2007 pour pouvoir alimenter les associations membres du CDI. Cette note a été adressée au Président du Conseil général et au service insertion.	<u>n° 41038</u>	
ALERTE 49	Place des associations de lutte contre les exclusions dans les Conseils d'administration des CCAS	Projet de courrier aux CCAS de plus de 3000 habitants	En attente	Projet de courrier aux CCAS de plus de 3000 habitants du département, hors ceux d'Angers, Cholet et Saumur pour faire un état des lieux de la représentation des associations dans leurs conseils d'administration. Proposition à l'UDCCAS de le cosigner en attente		
ALERTE 49	Participation à l'étude RMI menée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS et portée par les collectifs Alerte	Enquête	2007	7 personnes ont été interrogées sur 2007 et 2 associations se sont investies cette année. Avec les questionnaires remplis en 2006 (pour rappel, cette étude nationale fait suite à un travail lancé par le collectif Alerte 49), 28 personnes auront été		

				interrogées et 6 associations se seront impliquées dans cette étude.		
ALERTE 53	Interpellation des parlementaires sur les questions préoccupant les associations	Courrier et questions aux Parlementaires	19 mars 2007 (élaboration de novembre 2006 à février 2007)	Questions posées aux parlementaires sur l'emploi, le logement et les personnes étrangères pour instaurer un contact régulier entre les membres d'Alerte et eux ; les sensibiliser aux problématiques du secteur ; connaître leur position sur les problématiques nous concernant ; influencer sur des modifications législatives, réglementaires ou des politiques locales.	<u>N° 40001</u>	Une réponse : François ZOCHETTO, sénateur, en date du 10 avril 2007 (fiche <u>n° 40386</u>).
ALERTE 53	Interpellation des candidats aux élections législatives de juin 2007 sur des questions préoccupant les associations	Courrier et questions aux 38 candidats des 3 circonscriptions de la Mayenne	25 mai 2007	Questions posées aux 38 candidats sur le modèle de l'action pré-citée et sous l'intitulé « la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est-elle un objectif central de votre législature ? ».	<u>n° 40641</u>	Réponses de six candidats Mme AMELIN, candidate de Lutte Ouvrière sur la 1 ^{ère} circonscription / Mme BOUGARD, candidate Lutte ouvrière, 1 ^{ère} circonscription / M. GRIOT, candidat Des Verts, 1 ^{ère} circonscription / Mme BRESARD, candidate La France en Action, 1 ^{ère} circonscription / ... à retrouver sur le site fiches <u>n° 40646</u> .

ALERTE 53	Interpellation des 3 bailleurs sociaux de la Mayenne sur l'attribution des logements sociaux dans le département	Courrier – questionnaire aux bailleurs sociaux	6 juin 2007	Ce courrier portait notamment sur la procédure d'attribution des logements sociaux, les critères retenus, le fonctionnement du numéro d'enregistrement départemental unique, la durée de traitement des dossiers d'accès à un logement social considérée actuellement comme anormalement longue, l'un accord conclu entre le Préfet et les organismes de logements sociaux, la question des logements vacants, les difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux...	<u>n° 40645</u>	
ALERTE 53	Participation à l'étude RMI menée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS et portée par les collectifs Alerte	Enquête	2007	3 associations ont participé et 11 questionnaires ont été remplis.		
ALERTE 72	Interpellation des bailleurs sociaux de la Sarthe sur l'attribution des logements sociaux dans le département	Questionnaire bailleurs sociaux	Mai 2007	Ce courrier portait notamment sur la procédure d'attribution des logements sociaux, les critères retenus, le fonctionnement du numéro d'enregistrement départemental unique, la durée de traitement des dossiers d'accès à un logement social considérée actuellement	<u>n° 40699</u>	Réponse de l'Union Sociale de l'Habitat des Pays de la Loire au nom des organismes HLM de la Sarthe, en date du 21 juin 2007 (fiche <u>n° 41012</u>).

				comme anormalement longue, l'un accord conclu entre le Préfet et les organismes de logements sociaux, la question des logements vacants, les difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux...		
ALERTE 72	Participation à l'étude RMI menée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS et portée par les collectifs Alerte	Enquête et analyse	2007	6 associations ont participé à cette étude et ont interrogé 34 personnes.		

Perspectives 2008 :

2008 va constituer **une année charnière** pour les groupes Alerte. En effet, le Conseil d'administration de l'URIOPSS a voté le 14 décembre 2007 le changement de fonctionnement des collectifs Alerte.

Ce choix a été guidé par différentes difficultés pointées tant par les associations (adhérentes ou non), les unions comme la FNARS et les partenaires institutionnels :

- ✓ Les associations membres d'Alerte pensent être adhérentes à l'URIOPSS, alors qu'elles ne le sont pas.
- ✓ Il existe une confusion entre URIOPSS et Alerte, voire entre URIOPSS - FNARS et Alerte.
- ✓ L'identité des Unions disparaît avec le logo Alerte (FNARS / URIOPSS).
- ✓ Un problème de visibilité et lisibilité du côté des partenaires institutionnels a également été pointé (Préfet de région, DDASS 44, CESR...), Alerte étant appréhendé comme un collectif sans existence juridique.
- ✓ Il existe un décalage avec la charte de fonctionnement d'Alerte national - commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS.
- ✓ Enfin, rappelons que le logo de communication Alerte est une marque déposée par le réseau UNIOPSS – URIOPSS.

Ainsi, le Conseil d'administration de l'URIOPSS a décidé :

- ✓ La mise en place d'une cotisation à l'URIOPSS afin que chacune des associations actuellement membres des collectifs se positionne clairement par rapport à notre Union.
- ✓ La définition d'une cotisation spécifique afin de rendre accessible l'adhésion aux associations caritatives, de défense des droits de l'homme et/ou militantes, sans salarié. Cette cotisation de 100 € ouvre droit à l'ensemble des services de l'URIOPSS.
- ✓ Un changement dans notre façon de communiquer qui permettra de se caler sur le fonctionnement de l'UNIOPSS–ALERTE national. (Actuellement et depuis la création des collectifs Alerte en région, nous communiquons sous le logo Alerte pour l'ensemble de nos actions). Nous communiquerons dorénavant sous le logo URIOPSS vis à vis de nos partenaires, et, sous le logo Alerte à destination des médias.

Pour avoir connaissance de l'intégralité du courrier adressé aux associations de lutte contre les exclusions par l'URIOPSS, fin janvier 2008, leur annonçant ces changements, se référer à la fiche n°42 239 du site Internet.

Cette modification des groupes Alerte (dorénavant appelés groupe de travail URIOPSS-Alerte) va entraîner des changements importants dans leur fonctionnement mais devrait aussi apporter une clarification du paysage et contribuer à conforter ces groupes de travail ou, le cas échéant, à les dynamiser ou redynamiser.

L'URIOPSS a souhaité relever ce défi qui verra donc toute sa mise en œuvre en 2008.

2. Lien avec l'UNIOPSS

Comme les années précédentes, l'URIOPSS des Pays de la Loire a signée une convention avec l'UNIOPSS dans le cadre du GRI (groupe réseau insertion du réseau).

Sur l'idée de l'URIOPSS des Pays de la Loire, le GRI a travaillé sur une enquête auprès des personnes bénéficiaires RMI. Un questionnaire de support a été élaboré pour pouvoir recueillir leur avis. L'objectif était de faire participer les personnes bénéficiaires du RMI à une analyse portée par le réseau UNIOPSS-

URIOPSS ; de mesurer l'évolution de leur situation ; de recenser les attentes et besoins des personnes ; de faire connaître à l'opinion publique et aux pouvoirs publics qui sont les bénéficiaires du RMI et ce qu'ils pensent du dispositif.

L'ensemble des 4 collectifs des Pays de la Loire se sont inscrits dans cette démarche.

- ✓ Sur la Loire-Atlantique, 7 associations se sont investies et 37 personnes ont été interrogées et 10 autres personnes fin 2006, soit un total de 47 personnes enquêtées sur ce département.
- ✓ Sur le Maine et Loire, 7 personnes ont été interrogées sur 2007 et 2 associations se sont investies cette année. Avec les questionnaires remplis en 2006 (pour rappel, cette étude nationale fait suite à un travail lancé par le collectif Alerte 49), 28 personnes auront été interrogées.
- ✓ Sur la Mayenne, 3 associations ont participé et 11 questionnaires ont été remplis.
- ✓ Sur la Sarthe, 6 associations ont participé à cette étude et ont interrogé 34 personnes.

Soit 22 associations impliquées dans cette étude en région Pays de la Loire et 120 personnes interrogées.

De plus, l'URIOPSS a de nouveau participé à un groupe de travail restreint pour mettre à jour un «document du formateur» et les PowerPoint afférents qui servent d'outils pédagogiques aux conseillers techniques du réseau pour animer les journées d'information et de sensibilisation, sur le secteur.

Une nouveauté sur 2007 : l'URIOPSS des Pays de la Loire a été sollicitée par l'UNIOPSS pour piloter le recueil des documents, les centraliser et élaborer le document définitif.

3. Représentation

Il n'y a pas eu d'évolution dans les mandats détenus par notre Union sur le secteur lutte contre les exclusions en 2007. Nous siégeons donc toujours dans les instances suivantes : CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale) section personnes en difficultés sociales / CDI 44 (Conseil Départemental d'Insertion de Loire-Atlantique) et bureau du CDI 44 / Comité de pilotage du PDALD 44 2005-2009 (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées) et Comité départemental AHI (Accueil – Hébergement – Insertion) 44.

Nous détenons toujours également un siège dans les deux instances suivantes mais ces dernières ne se sont pas réunies en 2007 : PRAPS (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins) et comité de pilotage du schéma AHI de Loire-Atlantique.

L'ensemble des mandats et représentations de l'URIOPSS se trouvent dans « le guide des mandats » précisant la définition de ces instances, la modalité de désignation de la personne mandatée, leur périodicité, leur échéance et les personnes représentantes.

V. LE SECTEUR SANITAIRE

1. La réforme de la tarification

Un des chantiers majeurs des établissements de santé demeure le passage progressif du financement par dotation globale à la tarification à l'activité (T2A) :

- Financement à 100% des établissements de soins aigus (médecine, chirurgie, obstétrique) dès 2008
- Soins de Suite et de Réadaptation : un nouveau mode de tarification, expérimental dans un premier temps, doit être mis en place pour une application du modèle en 2010
- Psychiatrie : dans cette même perspective, le recueil des données d'activité médicales en psychiatrie (V.A.P) se poursuit, très insuffisant actuellement, de l'aveu même du ministère.

2. L'évolution des activités

La réforme relative à la partition des Unités de Soins de Longue Durée se poursuit (répartition des capacités et des crédits afférents entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social. Un certain nombre d'établissements sont entrés dans la réforme dès le 1^{er} janvier 2008.

Enfin, en 2007, les établissements de soins de suite et de réadaptation sont toujours dans l'attente de la publication des décrets redéfinissant leurs activités, qui initiera à la fois la révision des volets SROS soins de suite et, pour les établissements, un processus de renouvellement d'autorisation (6mois) et de mise en conformité. Après une ultime concertation, les décrets ont été signés le 17 avril 2008. Une circulaire d'application est en préparation.

Sur ces différents chantiers l'UNIOPSS participe aux différents groupes de travail mis en place par le Ministère.

Sur un plan plus interne, on notera deux problématiques sur lesquelles l'URIOPSS des Pays de la Loire a été particulièrement sollicitée et pour lesquelles elle a mis en place des accompagnements appropriés :

- La révision des projets associatifs des associations gestionnaires
- Les rapprochements entre structures (parfois en terme de fusion).

L'URIOPSS poursuit par ailleurs ses représentations au CROS et au sein du bureau de la Conférence Régionale de Santé.

VI. LE POLE RESSOURCES HUMAINES

1. La commission « Ressources humaines »

Au cours de cette année, elle s'est réunie trois fois, avec une présence de neuf personnes en moyenne, représentant neuf associations de tous secteurs.

Les thématiques principales sur lesquelles les participants ont pu échanger ont été les suivantes :

- les maladies professionnelles
- les dispositifs de la formation professionnelle

Aussi, les membres de la commission ont été sollicités afin de préparer le forum sur les RH du congrès.

2. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Dans une forte volonté d'accompagner ses adhérents dans les évolutions du secteur, l'URIOPSS a conclu depuis 2006 une convention avec la DRTEFP permettant la mise en place d'un dispositif d'aide au conseil, pour l'élaboration de plan de GPEC.

Les cinq associations constituant le premier groupe pilote ont bénéficié en 2007 de la réalisation du plan d'action. Celui-ci a été défini pour chaque association en fonction des diagnostics réalisés (en 2006).

Le bilan des diagnostics a permis de mener une réflexion sur les plans d'actions à venir et de mettre en avant les priorités des associations en terme de GPEC qui peuvent se décliner ainsi :

- La recherche et l'optimisation de moyens et d'outils capables de répondre aux enjeux de la démarche GPEC.
- Promouvoir les compétences : l'accompagnement de la professionnalisation et de la qualification des salariés.

Mettre en œuvre une politique de formation et accorder une priorité à l'évolution des compétences et des trajectoires afin de faire de la formation un enjeu institutionnel par l'évaluation des besoins, en amont et l'impact, en aval, est apparu pour les structures une priorité. Ainsi les plans d'actions ont porté sur les axes suivants :

- Promouvoir la formation.
- Identifier et définir les compétences de chacun.
- Renforcer le rôle et les responsabilités de chacun.
- Formaliser certaines procédures (recrutement, intégration, mobilité...).
- La mise en œuvre d'entretiens professionnels afin d'apprécier avec l'intéressé les écarts entre compétences acquises et compétences disponibles ainsi qu'une progression des compétences.

Un second groupe pilote constitué de 4 associations est entré dans la démarche en septembre 2007.

L'URIOPSS a été associée à un groupe de réflexion régional sur les démarches compétence pour présenter son action au cours d'une journée organisée par l'Ecole des Mines de NANTES, le CNAM et l'ARACT.

La démarche GPEC entreprise par l'URIOPSS a fait l'objet d'un atelier technique lors du congrès du réseau UNIOPSS-URIOPSS. Une association du premier groupe a pu faire part de son expérience en apportant son témoignage.

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ Réaliser les diagnostics pour chacune des 4 associations du second groupe pilote.
- ✓ Mettre en place les plans d'action.
- ✓ Mettre en place des actions collectives.
- ✓ Travailler avec de nouveaux partenaires sur la GPEC notamment au sein de l'université

3. Actions conduites autour de la question des délégations

a) Actions de formation sur le décret du 19 février 2007

Suite aux enjeux soulevés par le Document Unique de Délégations et aux questionnements des associations, l'URIOPSS a mené des actions de formation sur le décret du 19 février 2007 relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux. Celles-ci ont suscité un vif intérêt de la part des associations. En effet, 8 sessions ont été menées dans les divers départements et ont été permis de sensibiliser administrateurs et professionnels chargés de la direction sur les enjeux de ce décret, et notamment sur le Document Unique de Délégations.

Quelques chiffres récapitulatifs sur cette formation : 62 associations, 49 administrateurs dont 36 présidents, 41 directeurs et directeurs généraux, 10 infirmières coordinatrices, 6 autres fonctions. Elle a permis de regrouper 33 tandems administrateur/professionnel chargé de la direction.

b) Le Document Unique de Délégation (DUD) : accompagnements individuels

Suite à ces actions de formation, l'URIOPSS a été sollicitée par les associations afin de les accompagner dans la rédaction du DUD et de mener une réflexion sur leurs propres outils internes.

c) Le Document Unique de Délégation : interpellation des Conseils Généraux et des DDASS

Le document unique de délégation appelle chaque association à s'interroger sur les documents relatifs à leur mode de fonctionnement et d'organisation. Il est nécessaire qu'elles puissent prendre le temps de s'interroger sur les différents documents internes existants. C'est pourquoi l'URIOPSS a envoyé un courrier aux Conseil Généraux et les DDASS afin que les autorités publiques fassent preuve d'une certaine indulgence quant au délai de communication de ce document par les associations.

Les perspectives pour 2008 :

- ✓ Accompagner les associations dans la rédaction de leur DUD.
- ✓ Soutenir les associations dans leur réflexion interne de leur mode d'organisation et de fonctionnement.

4. Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) au sein de la branche UNIFED

Notre Union a été associée dans la réflexion d'un Engagement de Développement Emplois Compétences (EDEC) dans la branche sanitaire et sociale. Ce dispositif est porté par l'Etat qui apporte une aide technique et financière à des organisations professionnelles de branches ou à des organisations interprofessionnelles. L'EDEC a pour objectif d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires pour faire face aux changements à venir et accompagner les évolutions des emplois et des qualifications.

La négociation de cet accord régional a été initiée par les représentants régionaux d'UNIFED ; FORTE de son expérience en matière d'accompagnement aux démarches GPEC L'URIOPSS participe à la réflexion des partenaires : le Conseil Régional, la DRTEFP, UNIFAF et UNIFED.

5. Projet de contribution de l'URIOPSS sur une réflexion sur la santé psychique des acteurs associatifs

L'URIOPSS a été sollicitée dans le cadre d'une étude intitulée « Travail et santé psychique dans les entreprises associatives » que l'ARACT projette de mener. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de celle qui avait été conduite en 2002 par l'URIOPSS sur les conditions de travail.

L'axe de réflexion de cette nouvelle démarche repose sur la question suivante : « dans quelle mesure la souffrance psychique concerne t-elle effectivement les salariés des associations ».

6. Les travaux nationaux

L'URIOPSS continu a participé activement à la commission Ressources Humaines de l'UNIOPSS, le GRHAF (Groupe Ressources Humaines Associatives et Formation).

En 2007, cette commission s'est investie dans la préparation du Congrès et plus particulièrement sur l'atelier technique consacré à la GPEC.

Aussi, le GRHAF mène une réflexion sur le développement d'outils RH adaptés aux spécificités du secteur associatif.

L'URIOPSS, lieu de ressources d'information et de formation pour les adhérents

Pour remplir sa mission de lieu ressources, l'URIOPSS Pays de la Loire agit autour des axes prioritaires suivants :

- la réponse technique aux demandes des adhérents sur des questions juridiques ou de gestion
- l'accompagnement individualisé
- la gestion d'un centre de documentation opérationnel et adapté
- l'organisation de formation et de journées d'études

I. LA REPONSE AUX DEMANDES TECHNIQUES DES ADHERENTS

1. Information et consultations juridiques

- Droit du travail : réponse aux questions techniques des adhérents

- Législation, réglementation sociale, jurisprudence, conventions collectives du secteur et des accords de branches des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- Information et consultations juridiques sur la rédaction de contrats de travail, les modes d'aménagement du temps de travail, la durée du travail (heures supplémentaires et complémentaires), la formation professionnelle, la gestion des institutions représentatives du personnel, la rémunération....
- Veille juridique sur le renforcement de l'interdiction de fumer, l'emploi des seniors, les contrats aidés, le congé de présence parentale, la qualification des directeurs, l'extension de l'accord de branche sur la formation, le travail de nuit, la rémunération des stagiaires,
- Accompagnement individualisé sur le régime de prévoyance
- Formation sur le Document unique de délégations
- Intervention en intra

- Droit des usagers et réglementation des établissements et services :

- Droits et outils de la loi du 2 janvier 2002, le respect du droit des personnes, vie privée et secret professionnel...
- Régime des autorisations et dossiers en CROSMS ;
- Textes sectoriels

- Droit des associations :

- Vie des associations, élaboration des statuts et des délégations de pouvoir...
- Gouvernance
- Restructurations, fusions et autres transferts d'activité.

- Gestion et tarification

- Questions sur les propositions budgétaires et compte administratif (remplissage des tableaux, logiciels, procédure...),
- Confirmation d'interprétation des textes...
- Notamment au regard des nouveaux logiciels proposés par le réseau, malgré la mise en place d'une hot line spécifique nationale.
- Formations et information sur les CPOM

II. ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISES

L'URIOPSS réalise des interventions individualisées notamment pour l'aide à la définition de la stratégie associative, la politique de ressources humaines, l'aide à la gestion, l'accompagnement au projet et au montage de dossiers

- Accompagnement à la stratégie associative :

- **Projet associatif**

L'accompagnement au projet associatif demeure une action prioritaire pour l'URIOPSS PDL car ses dirigeants et son équipe sont convaincus que :

- Seul le projet politique est capable de fédérer durablement les acteurs et les différentes parties prenantes
- Seule une démarche prospective, concertée et ouverte à la contradiction peut produire du dynamisme collectif
- Seule une interrogation « de fond » permet la remobilisation des administrateurs sur leur propre engagement
- Seule la communication explicite de stratégie associative « produit » de la confiance des partenaires

Ainsi, plusieurs projets associatifs ont été accompagnés au cours de l'année 2007, certains accompagnements se poursuivant sur 2008.

La méthodologie et les formules d'interventions sont variables en fonction de la taille des associations, de leur ambition et de leurs moyens (disponibilité, moyens humains) :

- Animation de réunions de conseil d'administration
- Animation et mise en place de comité de pilotage et groupes de travail thématiques
- Animation de temps de réflexion en AG

Une des caractéristiques de l'accompagnement des projets associatifs est qu'elle nécessite beaucoup de temps (associations parfois très éloignées de Nantes – travaux d'animation et de synthèse - temps de soutien à la rédaction – mobilisation importante des Conseils d'administration), tout en rencontrant par ailleurs des limites dans les financements, le plus souvent pris sur les fonds associatifs, sans véritable aide externe possible.

Même si cette activité demeure peu rémunératrice pour l'URIOPSS elle demeure un de ses cœurs de métier

- **Aide à la rédaction ou révision des statuts**

- Politique ressources humaines

L'URIOPSS accompagne ses adhérents sur :

- La rédaction de fiches de fonction
 - La rédaction de délégations de pouvoirs
 - La rédaction du Document Unique de Délégation
 - La Mise en place des entretiens professionnels
 - La réalisation de démarche de GPEC
 - Le soutien au recrutement de directeurs
- Qualité et évaluation :
 - L'accompagnement méthodologique
 - La préparation à l'évaluation interne
 - Le travail de sensibilisation des acteurs aux enjeux de l'évaluation

- Politiques sectorielles :
 - Le conseil pour le montage de dossier (CROSMS ; ...)
 - L'accompagnement négociation de la convention tripartite

- Intervention dans des AG ou inauguration
 - L'animation de tables rondes
 - L'animation d'assemblée générale sur des thématiques spécifiques :
 - **La nouvelle réglementation applicable aux établissements et services d'aide par le travail et aux personnes handicapées qu'ils accueillent »**
 - Le projet associatif

Perspectives 2008

- ✓ Mener une réflexion sur l'adhésion de l'URIOPSS a l'association des pôles de coopération du réseau
- ✓ Développer les accompagnements sur les restructurations associatives
- ✓ Développer une offre de service sur la qualité et l'évaluation

III. LA GESTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RESSOURCES OPERATIONNEL ET ADAPTE

Afin de remplir sa mission d'information et de conseil, et soutenir le développement des associations en étant lieu de ressources, l'URIOPSS :

- ✓ répond aux demandes des adhérents et aux demandes internes
- ✓ assure une veille du secteur, afin de repérer et anticiper les besoins.

L'année 2007 a vu 2 remplacements (de 4 mois chacun) sur le poste de documentaliste / webmaster et une absence de titulaire pendant 2 mois. Ceci rend plus compliqué l'élaboration d'un rapport d'activités exhaustif.

1. La documentation / La recherche d'information

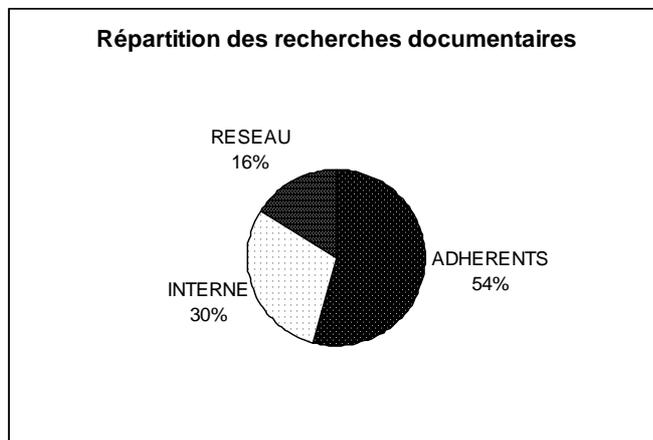
❖ L'URIOPSS, centre de ressources

Le pôle information-communication, en s'appuyant sur des abonnements (papiers et électroniques), le plan de classement interne et les sites internet phares du secteur, assure les fonctions de repérage et de communication de l'information en s'engageant à répondre dans des délais courts.

Afin d'avoir un fonds exploitable, enrichissement de la bibliothèque, qui devra faire l'objet d'un travail d'optimisation pour une utilisation plus aisée (mis en avant lors des remplacements), enrichissements des dossiers documentaires et du plan de classement.

Le pôle effectue des recherches de documentation et montage de dossiers documentaires thématiques, pour les adhérents, les membres de l'équipe et le réseau UNIOPSS / URIOPSS (réponses ponctuelles aux membres du groupe des documentalistes / webmasters).

Sur l'année 2007, nous pouvons constater la répartition suivante des recherches documentaires :



❖ L'URIOPSS, membre actif du réseau national

Groupe Documentalistes – Webmaster

En continu (jusqu'à la fin du mois de février 2007) :

- ✓ Repérage d'information sur des sources du secteur – rédaction par la documentaliste de fiches CIRSE de repérage (issues de revue ASH et Le Journal de l'action sociale) - à destination des membres du réseau.

Cette activité n'a pas été, par choix, confiée aux personnes en remplacement sur le poste de documentaliste/webmaster.

Durant l'année 2007, le groupe s'est réuni plusieurs fois et a fait plusieurs conférences téléphoniques, afin de mener à bien 3 grands chantiers

- ✓ Elaboration de la seconde version du site internet : aide au choix du prestataire, élaboration des spécifications techniques, validation de maquettes, réalisations de recette (phase de test au cours de l'élaboration), mise en place d'une solution plus souple pour indexer les informations présentes sur le site (en lieu et place du thésaurus du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité), mise en place d'outils de travail collaboratif. Le nouveau site est présenté lors du congrès de l'UNIOPSS, pour un lancement effectif en mars 2008.
- ✓ Préparation du passage à l'outil de gestion des adhérents Alfa 3

En vue du passage à cette solution réseau en 2008, et en complément d'un groupe de travail spécifique sur cette question, retours formulés sur nos besoins, transfert de modèles de document afin que l'outil corresponde aux besoins de l'URIOPSS. En raison du retard, pour des raisons techniques, et des

remplacements sur le poste, le questionnaire annoncé dans le précédent rapport d'activités est reporté à 2008.

- ✓ Préparation et mise en place du centre de ressources du congrès de l'UNIOPSS, qui s'est déroulé à Nantes les 13, 14 et 15 novembre 2008

Pour la seconde fois (après le congrès de Marseille en 2005), un centre de ressources était proposé tout au long du congrès avec une permanence assurée par le groupe des documentalistes / webmasters du réseau.

Durant le Congrès, les documentalistes et Webmasters de l'UNIOPSS et des URIOPSS ont proposé 18 dossiers documentaires en lien avec les thématiques des forums et ateliers du Congrès et 1 dossier spécial "60 ans de l'UNIOPSS". Chaque dossier présente la liste de textes ressources sur sa thématique : ouvrages de référence, articles d'Union Sociale, textes réglementaires, guides, communiqué et positionnement politique...

Groupe de veille national Personnes Handicapées (jusqu'à la fin du mois de février 2007)

La documentaliste :

- ✓ Assure le repérage quotidien de sources officielles (en collaboration avec d'autres membres du groupe)
- ✓ Elabore un tableau hebdomadaire des textes parus – avec attribution selon la répartition par membre du groupe - des fiches CIRSSSE créées
- ✓ Aide à la création de fiches CIRSSSE
- ✓ Participe à l'harmonisation des fiches (mise en forme de l'information, indexation, aide technique)
- ✓ Apporte une vue d'ensemble sur la production du groupe

2. La diffusion / communication

❖ TRAIT D'UNION

Le repérage quotidien permet d'alimenter les pages régionales de la revue Trait d'Union, publiée mensuellement (10 numéros par an). A cette occasion, il s'agit de collecter, rédiger, en collaboration avec l'équipe, l'information et mettre en pages les pages régionales.

L'insertion d'encarts nécessite la gestion des partenaires.

Relais avec l'imprimeur jusqu'à la validation du BAT et envoi du bulletin de commande.

Perspectives 2008 :

- ✓ Réflexion autour de l'évolution du support papier de TRAIT D'UNION.
- ✓ Réflexion et évolution des modalités de collaboration proposés aux partenaires de l'URIOPSS, incluant plus globalement, les différents supports de communication

❖ SITE INTERNET

Le travail afin de faire vivre le site internet s'articule autour de quatre grands axes :

- ✓ Repérage, collecte et mise en forme (en collaboration avec l'équipe) quotidiens des informations pouvant être intégrées sur le site internet, en terme d'actualité régionale (textes parus, nominations, manifestations organisées, ...) et/ou nationales.
- ✓ Alimentation du site en documents « institutionnels » (rapport d'activités, rapport moral, ...)
- ✓ Animation de la réflexion sur ce que doit être le site internet.
Quelle communication l'URIOPSS adopte sur les actions menées (présentation dans la partie grand public, textes rédigés, commentaires dans la partie réservée aux adhérents – base CIRSSSE), quel relais être pour les actions de partenaires,
- ✓ Gestion des adhérents :
 - problème de connexion,
 - distribution des identifiants,
 - "guidage" sur le site,
 - traitement des retours de mails lors de l'envoi des listes de diffusion

Perspectives 2008 :

- ✓ Permettre aux adhérents de s'approprier le nouveau site internet (mis en ligne en mars 2008) (personnalisé dès la page d'accueil selon les centres d'intérêt définis),
- ✓ Faire participer les adhérents aux outils de travail collaboratif du site en les incitant à saisir un contenu (soumis à validation interne), et à transmettre des informations les concernant

3. La communication externe

Durant l'année 2007, poursuite du travail sur la stratégie de communication de l'URIOPSS et, conformément aux perspectives mises en avant en 2006, réalisation de plusieurs supports de communication :

- ✓ Plaquette de présentation de l'URIOPSS
- ✓ Présentation électronique de l'URIOPSS, diffusée sur la clé USB offerte à l'ensemble des participants du congrès de l'UNIOPSS (voir en annexe du rapport d'activités)
- ✓ Publication du projet associatif (voir en annexe du rapport d'activités)
- ✓ Publication du guide des mandats
- ✓ Publication du catalogue de formations

Perspectives 2008 :

- ✓ Elaboration d'un « dossier d'accueil » (pour les nouveaux adhérents, administrateurs, partenaires stagiaires, ...), d'un dossier type pour les contacts presse et/ou institutionnel.
- ✓ Recherche active de partenaires permettant la réalisation de documents de meilleure qualité graphique et visuelle.
- ✓ Formation de la documentaliste qualifiante à la communication externe
- ✓ Partenariat avec un journaliste professionnel

IV. L'organisation de l'activité de la formation continue et de l'information

1. Données générales

L'organisation du congrès national de l'UNIOPSS à Nantes en novembre 2007 et la charge de travail supplémentaire que cela a engendré sur l'ensemble de l'année n'a pas été préjudiciable pour l'activité formation 2007. Celle-ci a en effet été marquée par une évolution globale du chiffre d'affaires de 10,7 % par rapport à l'année précédente.

La répartition de cette évolution est assez inégale entre les formations inter et intra : en effet, alors que les formations en intra ont enregistré une baisse d'environ 20 %, les formations en inter ont par contre augmenté de 68 %

Cette évolution des formations inter/intra a des conséquences sur le nombre de stagiaires formés puisque nous sommes passés de 1368 stagiaires formés en 2006 à **901 stagiaires** en 2007.

Ceci s'explique par la diminution de nombre de jours de formation en intra, notamment sur des formations de plusieurs jours, ou habituellement participe un maximum de salariés de l'association.

Pour ces mêmes raisons, le nombre de jours de formation ainsi que le nombre d'heures stagiaires ont également légèrement diminué passant respectivement à 138,5 jours et 10417 heures stagiaires (*contre 160 jours et 11999 heures stagiaires en 2006*).

L'URIOPSS a par ailleurs également été retenue suite à des appels d'offres d'OPCA et animé des formations pour ces organismes dans le cadre d'actions prioritaires régionales sur les thèmes suivants :

- ✓ Les mutations induites par la loi n°200-102 sur les personnes handicapées
- ✓ Promouvoir la bientraitance pour les usagers et les professionnels

2. Les thématiques abordées

Les thématiques abordées restent sensiblement les mêmes que l'année passée :

- Droit social ;
 - o Aménagement du temps de travail
 - o Convention collective
 - o ...

- Comptabilité, gestion financière ;
 - o Analyse financière,
 - o Comptabilité des établissements sociaux et médico-sociaux
 - o Budget prévisionnel

- Management, ressources humaines
 - o Entretien professionnel

- Vie associative
 - o Projet associatif
 - o Projet d'établissement
 - o Projet de service

- Formations sectorielles et transversales
 - o Loi 2002-2
 - o Accompagnement fin de vie
 - o Gestion de l'agressivité
 - o Ecrits professionnels
 - o Réforme de la protection de l'enfance
 - o Evaluation
 - o

A noter cependant, compte tenu de l'actualité législative, une forte demande pour deux nouvelles formations proposées :

- Appréhender les enjeux du Document Unique de Délégation (8 journées réalisées – *cf détails en page....*)
- Pluriannualité budgétaire et contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Toutes ces formations sont animées, en fonction des besoins et compétences spécifiques requises, par les salariés permanents de l'URIOPSS, par des formateurs occasionnels ou par des consultants ou formateurs indépendants.

3. Présentation du catalogue de formation

Ce document a été amélioré et semble plus lisible pour les adhérents.

La promotion des formations se fait également par des relances par mail, ce moyen apparaît très efficace car il permet de compléter des stages .

Pour assurer les formations auprès de ses adhérents, L'URIOPSS mobilise les conseillers techniques sur les thèmes qui concernent leurs spécialités et leurs compétences ainsi que des formateurs occasionnels et des intervenants extérieurs pour assurer d'autres formations.

Cette complémentarité permet de répondre à des demandes de plus en plus larges.

4. Formation des bénévoles

Le nombre de bénévoles formés est quant à lui resté très stable : 96 personnes (*contre 95 en 2006*).

✓ Le dispositif régional financé par le conseil régional et porté par la CRES

En 2006 et en collaboration avec les syndicats d'employeurs, UNIFED et USGERES et la CRES L'URIOPSS a fortement collaboré aux travaux menés par le conseil régional des Pays de la Loire sur la

mise en place d'un fonds de formation des dirigeants bénévoles, membres des associations employeurs de tous secteurs d'activités.

Ces formations gratuites, à destination des bénévoles associatifs sur le fonctionnement juridique de l'association et la gouvernance et le management, ont été animées par l'URIOPSS sur les départements de Mayenne, la Sarthe et la Vendée. Malheureusement, elles n'ont pas obtenu le succès escompté en terme de nombre de participants, même si, après annulations des premières séances et reprogrammation de nouvelles dates, quatre journées, sur les cinq prévues, ont été réalisées.

- ✓ **dans le cadre de la CPCA, l'URIOPSS porte également ces questions relatives à la formation des bénévoles de terrain**
- ✓ **contribution de l'URIOPSS à la journée de formation organisée par le conseil général de Maine et Loire**

L'URIOPSS a été sollicité pour participer :

- ✓ à l'organisation de cette journée en intégrant le comité de pilotage
- ✓ à l'animation de cette journée du 24 novembre 2007 : Anne Postic est intervenu auprès des 200 administrateurs présents, sur le thème : « constats et enjeux de la vie associative »
- ✓ à l'évaluation de cette journée en participant aux échanges sur les suites à donner à cette mobilisation départementale

Les perspectives pour 2008

- ✓ S'adapter toujours aux besoins des adhérents
- ✓ Réfléchir à la création d'un institut de formation des bénévoles dirigeants du secteur de la solidarité en y associant plusieurs partenaires.

5. Les journées d'études 2007 :

INTITULE	DUREE	LIEU	NBRE ASS/ETS	NBRE PERS.
ACTUALITE EN DROIT SOCIAL *	3 demi-journées			
	12 janvier	Nantes	26	32
	19 juin 26 juin	Nantes Angers	23 21	27 24
UNE JEUNESSE DANS LE COLLIMATEUR ? Nos convictions associatives entre éducation et sécurité	1 journée 4 juin	Nantes	27 asso (+ 4 partenaires)	209
QUELLES PERSPECTIVES POUR NOS AINES ? Nos convictions associatives face aux dernières réformes	1 journée 15 juin	Nantes	35	54
JOURNEE DE RENTREE	½ journée 5 octobre	Nantes	40	63
TOTAL			172	409

***Actualités en Droit social -**

- Les thèmes :
 - Les chambres de veille
 - Le projet de simplification du droit
 - Le CDD senior
 - Le congé de présence parental
 - Le projet de loi sur le dialogue social
 - Le décret anti-tabac
 - Le document unique relatif aux délégations
 - Les qualifications des directeurs
 - Les heures d'équivalence
 - La mise à la retraite : modification du régime social
 - Le congé de soutien familial

V. La contribution aux travaux du réseau UNIOPSS/URIOPSS

L'URIOPSS des pays de la Loire contribue fortement aux travaux du réseau UNIOPSS par l'intermédiaire de :

- ✓ L'organisation du 29^{ème} congrès
- ✓ La participation des conseillers techniques aux différentes commissions nationales et de la direction aux réunions de directeurs
- ✓ La participation à la rédaction de nombreux outils et documents portés collectivement par l'UNIOPSS :
 - dans le cadre de la veille nationale : rédaction de fiches CIRSSSE
 - dans le cadre de la convention GRI (groupe réseau insertion du réseau) : travaux sur la décentralisation du RMI
- ✓ La participation avec l'URIOPSS Rhône-Alpes d'une « enquête compétences » auprès de l'ensemble des URIOPSS en vue de recenser l'ensemble des compétences techniques du réseau

CONCLUSION

NOS défis sont immenses à l'horizon de la fin 2007 : il nous faut plus que jamais rester vigilants et « mordants » à l'heure où des chantiers de grande ampleur sont entrepris.

- Quelle architecture structurelle va voir le jour en termes de structuration et d'organisation des politiques d'actions sociales ?
- Quel matériau seront utilisés pour réparer les fissures de notre système de protection sociale ?
- Quels ouvriers seront sollicités pour contribuer à l'ouvrage tant dans la conception que dans la réalisation ?

La question essentielle est de savoir si les associations demeureront « maitres d'œuvres » de leurs projets et de la vision qu'elle porte sur la personne humaine.

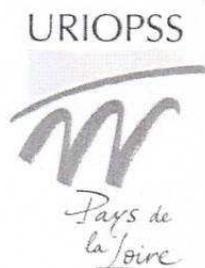
La place de l'URIOPSS est d'être aux côtés de ses adhérents et de porter, dans tous les lieux stratégiques, vos convictions, vos préoccupations, et d'agir partout où les menaces qui pèsent sur le principe de la solidarité universelle, apparaissent.

Notre mission est plus que jamais d'unir et de fédérer l'ensemble des acteurs non lucratifs de la solidarité.

Puisse notre assemblée générale du 12 juin porter ces ambitions au cœur de ces débats !!!

ANNEXES

- Annexe 1 : Présentation de l'URIOPSS des Pays de la Loire
- Annexe 2 : Projet associatif de l'URIOPSS, voté lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2007
- Annexe 3 : Récapitulatif des fiches CIRSSSE créées par l'URIOPSS des Pays de la Loire concernant la région en 2007



Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Création en 1948 > Statut : association Loi 1901

> Seule union qui fédère l'ensemble des organismes à but non lucratif de la solidarité

L'URIOPSS des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région.

En accompagnant et en représentant nos adhérents dans les instances politiques, nous souhaitons participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions. Nos actions sont motivées par la volonté d'agir collectivement au bénéfice de la personne. Notre ambition est de contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Les organismes adhérant à l'URIOPSS agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de l'exclusion, du sanitaire, du handicap et des personnes âgées.

> Nos valeurs

- Primauté de la personne
- Solidarité et non lucrativité
- Engagement bénévole
- Mode de fonctionnement participatif

"Unir
les associations
pour développer
les solidarités"

> Nos missions

- Unir et fédérer nos adhérents autour de valeurs communes et créer un réseau de solidarité
- Représenter nos adhérents auprès des instances institutionnelles et des pouvoirs publics
- Accompagner et conseiller les associations dans le développement de leurs projets
- Former les acteurs de la solidarité
- Offrir un lieu d'expression, animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales
- Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

> Nos activités

- Réagir à l'actualité, construire des propositions et interpeller les pouvoirs publics
- Animer des commissions régionales et départementales dans les différents secteurs
- Coordonner les collectifs ALERTE
- Organiser des journées d'étude et de réflexion
- Accompagner nos adhérents dans leurs projets (vie associative, démarche d'évaluation, ressources humaines...)
- Apporter un appui juridique (droit des associations, droit social, droit des établissements sanitaires et médico-sociaux...)
- Construire et animer des formations
- Offrir des prestations documentaires (veille, informations ciblées, base de données...)

Nos offres de services peuvent être collectives ou individuelles

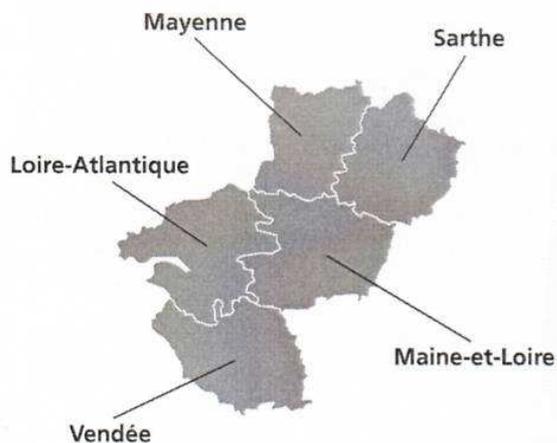
> L'URIOPSS et ses adhérents agissent ensemble

- Pour construire des réponses adaptées aux besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Pour créer des lieux de coopération et de ressources ancrés dans les territoires locaux répondant aux besoins de la population.
- Pour inscrire leur action dans un réseau national de solidarité cherchant à promouvoir auprès des pouvoirs publics et de la société civile un projet sanitaire, social et médico-social équitable.
- Pour soutenir le développement de la qualité en encourageant notamment la qualification des intervenants bénévoles et professionnels.

> Les adhérents de l'URIOPSS

400 organismes employant plus de 15 000 salariés, regroupant plus de 750 établissements et services et agissant avec le soutien de milliers de bénévoles.

Les adhérents de l'URIOPSS sont des personnes morales à but non lucratif et des établissements et services qui leur sont attachés. Il peut s'agir de fédérations et de leurs représentants locaux, de personnes morales uniques d'implantation locale.



> Une équipe à votre service

- > Président
Daniel CHARDAIRE
- > Directrice régionale / Responsable formation
Anne POSTIC
- > Conseillère technique insertion, lutte contre les exclusions, enfance-famille,
droit des usagers / Adjointe de direction
Peggy LAVONDES
- > Conseiller technique santé, vie associative /
Chargé de mission auprès du bureau de l'association
Michel PAGNIER
- > Conseillère technique personnes âgées, personnes handicapées
Céline CAILLET
- > Conseillère technique ressources humaines
Séverine SALAFIA
- > Conseillère technique juridique
Florence MOULINIER
- > Documentaliste / Webmaster
Isabelle MASSOT
- > Assistante de direction / Assistante formation
Noëlle BOIVIN
- > Assistante des conseillers techniques / Secrétariat du bureau de l'association
Valérie CHAMARRE
- > Secrétaire / Relations adhérents
Chantal NARET
- > Aide comptable
Odile GERBAUD

L'URIOPSS des Pays de la Loire est membre de l'UNIOPSS, reconnue d'utilité publique, et du réseau des URIOPSS.

Nos partenaires : Alfa informatique, La Banque Populaire, La Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire, CHORUM, le Crédit Coopératif, le Crédit Mutuel, Dexia

URIOPSS des Pays de la Loire • 4, rue Arsène Leloup
BP 98501 • 44185 Nantes cedex 4
Tél. 02 51 84 50 10 • Fax 02 51 84 50 11

www.uriopss-pdl.asso.fr • secretariat@uriopss-pdl.asso.fr



PREAMBULE : CONTEXTE ET ENJEUX

L'URIOPSS a pour mission de susciter et d'organiser la contribution privée non lucrative à l'action sanitaire, sociale et médico sociale, en Région des Pays de la Loire. Nous avons cette ambition d'être des acteurs engagés, compétents et responsables, unis par l'esprit de notre Charte régionale.

Prendre acte des évolutions

- Depuis la création de l'URIOPSS, les conditions de notre action ont changé, parfois en surface, souvent en profondeur : mondialisation, émergence de l'Europe et de son approche des services d'intérêt général, décentralisation, montée en puissance du modèle libéral de l'économie de marché et développement du réflexe de consommation. Cela se traduit par une évolution permanente des besoins, de nouvelles formes d'exclusion, la recomposition de l'offre, la redéfinition des acteurs de l'économie sociale, la réorganisation des territoires d'intervention, l'évolution des modes de régulation et la concurrence.
- L'action sanitaire et sociale elle-même s'est recentrée sur ce qui fait sa raison d'être : sur la personne, principal acteur de son projet de vie et centre de nos offres d'accompagnement, et sur le corps social qui a besoin d'ouverture et de cohérence pour offrir à chacun une vie digne, là où il vit : l'intérêt des usagers doit être le fil directeur des démarches d'organisation à mettre en place par les adhérents de l'URIOPSS avec la collectivité.
- Les secteurs sur lesquels nous intervenons se sont organisés, spécialisés, professionnalisés pour porter les attentes spécifiques : ils ont acquis une légitimité propre, parfois au risque de la dispersion et du cloisonnement. L'URIOPSS, riche de ces compétences diversifiées, veut les mobiliser au service de ses adhérents pour porter ce qui nous réunit : nos valeurs et notre savoir-faire.

Notre projet doit donc être adapté au contexte actuel, avec tout le poids de nos convictions et de nos compétences.

Repenser notre action collective

Au fil des années, l'action sociale s'est organisée en différents secteurs autonomes : santé, habitat, éducation, emploi, vie sociale, loisirs ... menant des politiques ciblées en fonction de l'âge, des handicaps ou des maladies, des contextes sociaux, de l'origine ethnique, des zones d'intervention ... dans un cadre territorial ouvert aux niveaux local, départemental, régional, national ou européen.

Notre volonté est d'être présents dans ces différents lieux de débat et de décision pour exprimer les attentes de nos adhérents tout en assurant, par la cohérence de notre projet et par notre solidarité, une défense, pour les personnes et pour les groupes, contre le double risque de cette organisation éclatée :

- risque de s'enfermer, ou de se laisser enfermer, dans une particularité à laquelle ne se réduit pas la personne ou le groupe ;
- risque lié, par cette approche éclatée, de n'être plus en mesure de construire un projet personnel ou de groupe cohérent.

L'URIOPSS doit veiller à l'intérêt général. Acteurs de l'action sanitaire et sociale, pour éviter ces « ghettos » qui brisent le lien social, nous devons nous-mêmes travailler à mieux nous connaître, nous rencontrer pour partager nos savoir-faire, nos actions, nos projets et promouvoir un réel décloisonnement.

Devant la complexité croissante, l'action isolée est illusoire, la représentation organisée est nécessaire, selon des règles qui assurent l'efficacité et le respect de la diversité. Non pas au bénéfice de telle ou telle institution, publique ou privée, mais au bénéfice de la personne et de la société.

Le Conseil d'administration de l'URIOPSS des Pays de la Loire

LE PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS

Les fondements – soumis à approbation de l'Assemblée générale

QUI SOMMES-NOUS ?

▪ **NOTRE HISTOIRE**

L'URIOPSS des Pays de la Loire (UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES OEUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX) est créée le 22 novembre **1948**, dans le sillage de l'UNIOPSS, union nationale, elle-même fondée le 9 août 1947.

Les ordonnances de 1945, qui instituent les caisses de Sécurité sociale, ont profondément modifié le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation nationale. L'UNIOPSS sera reconnue d'utilité publique en 1972. Les URIOPSS auront en charge l'animation territoriale.

Pour s'adapter à l'organisation administrative des Régions, l'URIOPSS des Pays de la Loire est recomposée, en **1960**, selon son territoire actuel. Elle conserve les trois départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Vendée. Elle intègre les départements de la Sarthe et de la Mayenne. Elle se sépare de deux départements désormais joints à d'autres régions : le Morbihan et l'Indre-et-Loire.

L'URIOPSS maintient sa double dimension : régionale (adhérents directs de l'URIOPSS des Pays de la Loire) et nationale (22 URIOPSS et 110 adhérents nationaux regroupés au sein de l'UNIOPSS), afin de concilier proximité et ouverture aux grands enjeux de société.

En **1998**, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa création, l'URIOPSS rédige sa Charte, affirmant l'union de ses adhérents autour de valeurs communes. C'est en cohérence avec cette Charte régionale et le projet de l'UNIOPSS que se développe le projet de l'URIOPSS, dans un contexte rénové.

▪ **NOS VALEURS**

Les membres de l'URIOPSS des Pays de la Loire se rassemblent autour de valeurs partagées :

La primauté de la personne, disposant de droits fondamentaux, premier acteur de son projet de vie,

- dans la singularité et la continuité du parcours qui lui est propre
- dans sa dignité, par sa responsabilisation individuelle
- dans son unité, l'homme devant être considéré dans sa globalité et son intégrité

La solidarité, source de lien social

- chacun trouve son plein épanouissement dans le lien social et l'exercice de la citoyenneté
- La diversité et les valeurs humanistes favorisent l'épanouissement de tout l'homme et de tout homme
- si les services relèvent globalement du marché, l'intérêt général ne peut y être soumis

L engagement bénévole, facteur de cohésion sociale

- La vie associative est un des vecteurs essentiels de la démocratie
- La cohésion sociale nécessite l'engagement volontaire et militant
- Ceux qui s'engagent dans cette action doivent recevoir l'appui de la collectivité

Un mode de fonctionnement participatif, source d'efficacité

- Il implique l'engagement actif dans l'union, condition de la réussite du projet collectif et de sa capacité à convaincre ;
- Il repose sur la solidarité inter associative, dans le respect des spécificités des adhérents ;
- Il s'appuie sur la complémentarité entre les bénévoles et les salariés.

L'adhésion des associations à ces principes fonde la légitimité de l'URIOPSS, c'est-à-dire l'organisation d'une Union dont tous les éléments constitutifs sont solidaires.

▪ NOS MISSIONS

L'URIOPSS des Pays de la Loire regroupe et soutient les organismes sanitaires, sociaux et médico sociaux privés à but non lucratif, qu'ils soient gestionnaires d'établissements ou de services, humanitaires ou caritatifs, acteurs de terrain ou fédératifs. Ses missions :

UNIR ET FEDERER ces organismes dans un réseau de solidarité, autour des valeurs et d'une vision partagées, dans une organisation transparente, respectueuse des différences,
REPRESENTER notre secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires, comme participant à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales,
PROMOUVOIR ET DEFENDRE le modèle de l'économie sociale et l'engagement des parties prenantes, bénévoles et salariés, auprès des acteurs publics et privés et du grand public,
VEILLER ET ANTICIPER en observant l'évolution des besoins et en proposant des réponses adaptées aux défis à venir,
INFORMER ET FORMER les adhérents pour leur permettre de disposer des outils nécessaires à une intervention socialement et économiquement efficace,
ACCOMPAGNER L'ACTION ET LE CHANGEMENT dans une optique d'amélioration permanente de la qualité et de recherche de solutions innovantes.

▪ NOTRE VOLONTE COMMUNE

Nous entendons ainsi participer activement à la construction permanente du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions, par la promotion de l'offre sanitaire, sociale et médico sociale non lucrative et sa défense.

Construire, avec nos adhérents, des réponses aux besoins sanitaires, sociaux et médico sociaux

L'accompagnement quotidien des bénéficiaires de l'action sanitaire et sociale revient aux adhérents, dans la liberté de leurs projets, avec et pour la personne. Il s'agit pour l'URIOPSS d'accompagner cette élaboration commune par la mise en synergie cohérente des acteurs et le soutien politique et technique de leur action.

Offrir un lieu de cohérence ancré et développé dans les territoires locaux.

Dans l'esprit de la démocratie participative, le rôle de l'URIOPSS est de conforter la réponse de ses adhérents aux besoins locaux ; de promouvoir leurs propositions ; de favoriser les coopérations entre eux et avec leurs partenaires ; de leur permettre d'être d'authentiques acteurs des politiques sanitaires, sociales et medico sociales.

Inscrire résolument notre action dans un réseau national de solidarité

Notre appartenance à l'URIOPSS, précisée dans l'article 1 de nos statuts, est fondamentale : au-delà des seuls intérêts locaux, nous voulons promouvoir auprès des pouvoirs publics et de la société civile, sur l'ensemble du territoire national, un projet sanitaire, social et medico social équitable, impliquant la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Développer une politique de qualité

Notre Union veut encourager l'amélioration permanente de l'action non lucrative pour elle-même et pour ses membres : elle soutient les démarches de qualité et la pratique de l'évaluation ; elle affirme la nécessité de la qualification des intervenants, bénévoles et professionnels; elle veut faciliter l'émergence des besoins nouveaux et de réponses innovantes, en favorisant l'adaptabilité de ses membres.

TOUTES LES PARTIES PRENANTES au projet associent leur énergie, leur imagination, leurs compétences, leur expertise et leur engagement au bénéfice de cette action collective dont la personne constitue le sens.

NOS ORIENTATIONS 2007 – 2011

L'URIOPSS des Pays de la Loire se fixe les orientations suivantes pour les cinq années à venir :

▪ EN INTERNE

Améliorer l'écoute et le recensement des besoins de nos adhérents

aller au plus près de leurs attentes en développant l'animation territoriale - développer la participation à la vie de l'Union et l'information réciproque.

Redéfinir l'adhésion, reposant sur l'engagement

communiquer sur les valeurs partagées et les principes de l'économie sociale qu'elle présuppose - faciliter le décloisonnement et les coopérations de nos différents secteurs – repenser, adapter et mettre en oeuvre un nouveau système de financement de l'URIOPSS

Redynamiser la démocratie représentative et participative de l'Union

organiser les représentations et les mandats - adapter la place spécifique des fédérations et coordinations régionales - prendre en compte les évolutions stratégiques du réseau UNIOPSS–URIOPSS et les effets de la décentralisation en Région. - faire évoluer nos instances et nos statuts en conséquence.

Accompagner l'équipe salariée de l'URIOPSS

développer les compétences techniques et d'animation - favoriser la participation des salariés au projet associatif et les associer à l'élaboration du projet de service - accompagner les adaptations nécessaires, dans un souci d'évolution des personnes et des fonctions.

Renforcer l'efficacité du réseau UNIOPSS – URIOPSS

rechercher les mutualisations avec d'autres URIOPSS et avec les fédérations adhérentes - faciliter les échanges d'information entre l'Union nationale et les adhérents de l'URIOPSS - les associer à la construction des politiques du réseau - recourir à leurs propres compétences et permettre leur connaissance mutuelle.

▪ **EN EXTERNE**

Renforcer notre représentation auprès des pouvoirs publics

- affirmer la présence légitime des associations dans les instances d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques sanitaires et sociales locales
- porter les exigences de solidarité dans l'élaboration de ces politiques, notamment par notre dimension inter sectorielle
- représenter les adhérents dans le souci de l'intérêt général et d'une proposition collective cohérente, souple et innovante
- participer à la veille sanitaire et sociale et aider à la reconnaissance des besoins non satisfaits.

Renforcer les liens avec nos partenaires

- participer activement aux instances de l'économie sociale, notamment au sein de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) et de la Coordination Permanente des coordinations associatives (CPCA)
- créer des synergies avec les organisations représentatives des employeurs de l'économie sociale et les partenaires sociaux
- développer les liens avec les intervenants associatifs, publics et privés.

Améliorer notre communication à destination de l'opinion publique et des media

- transmettre notre vision d'une société solidaire - informer nos concitoyens par un discours simple et adapté sur les enjeux de société et sur le fait associatif sanitaire et social
- relayer les attentes et les réalisations de nos adhérents
- promouvoir la vitalité des associations et de l'engagement bénévole
- améliorer nos supports de communication.

Développer notre représentativité

- organiser la prospection des adhérents potentiels, sous la responsabilité du Conseil d'Administration
- communiquer auprès des non adhérents sur le projet et les offres de services de l'URIOPSS
- les associer aux grands événements politiques de l'Union.

NOS MOYENS

Pour atteindre ces objectifs généraux, outre les moyens déjà existants dans le cadre de ses missions, l'URIOPSS veillera plus particulièrement à développer:

▪ **LES MOYENS HUMAINS**

Les compétences des administrateurs, des personnels de l'URIOPSS et de ses adhérents constituent les premières ressources mobilisables :

- dans le repérage des besoins sectoriels et transversaux
- par le recensement des recours possibles aux compétences propres des adhérents

- par la mise en place de tandems administrateurs – salariés sur les thématiques principales
- par la recherche de mutualisations de moyens avec d'autres URIOPSS ou avec les autres fédérations

▪ LES MOYENS TECHNIQUES

Les femmes et les hommes associés à l'action de l'URIOPSS développent des moyens techniques permettant de concrétiser l'union, de construire la cohérence de l'offre privée non lucrative et d'en assurer le perfectionnement continu. Parmi ces moyens, sont privilégiés :

- **L'ANIMATION** : elle permet l'expression des diversités, l'échange des savoir-faire, l'approfondissement de la réflexion, la construction de politiques communes.

- **sectorielle et intersectorielle**, elle cherchera à associer les fédérations spécialisées adhérentes de l'Union
- **transversale**, elle portera sur les questions communes dépassant les problématiques de secteurs, telles que les spécificités associatives ou les grands enjeux de société.

Elle associera, chaque fois que possible, les responsables bénévoles et salariés des organismes adhérents et favorisera les actions de proximité.

- **LA FORMATION ET L'INFORMATION** : missions traditionnelles de l'URIOPSS, elles visent à fournir

- les clés de compréhension et de mise en œuvre des questions sanitaires et sociales
- les moyens d'adaptation, d'amélioration et d'anticipation des propositions associatives
- les outils nécessaires à la pratique quotidienne des adhérents.

Elles s'adressent tant aux bénévoles qu'aux professionnels et portent à la fois sur les questions de politique et de fonctionnement associatif et sur les questions politiques et techniques sanitaires et sociales.

- **L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE** vise à soutenir les adhérents, individuellement ou collectivement, dans la gestion de leurs projets, associatifs ou techniques, et plus particulièrement dans des périodes de construction, d'adaptation ou de mutation.

- il recourt prioritairement aux compétences du réseau : salariés de l'URIOPSS, adhérents, UNIOPSS et autres URIOPSS
- il s'exerce dans le double souci d'améliorer la prestation proposée par l'adhérent à ses propres usagers et de conforter le modèle associatif

- **LES MOYENS DE COMMUNICATION** : outil technique, la communication demande un traitement privilégié car c'est sur elle que repose la vie et l'ouverture de l'Union. Elle s'appuie :

- sur les supports papiers et Internet.
- sur les manifestations locales ou nationales

Elle favorisera, à travers ces différents outils, le passage d'informations réciproques, des adhérents vers l'Union et de l'Union vers les adhérents, ainsi que la sensibilisation des partenaires, publics et privés.

- **LES MOYENS FINANCIERS** : en gardant pour cadre les valeurs et les missions de notre Union, un équilibre sera recherché entre :

- les ressources de cotisations, qui doivent rester prépondérantes en ce qu'elles manifestent d'abord l'adhésion à un mouvement et à ses valeurs et par ailleurs la qualité des services rendus dans ce cadre
- les prestations individualisées et les services de formation et d'information
- les productions de travaux de recherche ou d'animation pour les partenaires publics et privés
- les apports des partenaires partageant notre vision de l'action sanitaire et sociale

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX
4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SPECIALITES D'ACTION	SIEGES	ASSOCIATION REPRESENTEE	DUREE DU MANDAT RESTANT	REPRESENTANT
1. SANITAIRES	3	PEN BRON (Sanitaire + E.I.) Centre de Soins de la Région Nantaise Ass. Villa Notre Dame	NANTES NANTES ST GILLES CROIX DE VIE	Mr Loïc MATHOREL
				Mr André DARROUZET
				Mr Jean-Baptiste ANDREYS
2. HANDICAPES	4	Ass. LAMORICIERE Ass. LA SAUVEGARDE 85 A.R.T.A. ARPS ... CRRP	NANTES LE ROCHE/YON ST SEBASTIEN/LOIRE SABLE/SARTHE	Mr Jean DURET
				Mr Didier WUSTNER
				Mr Daniel DELMAS Mlle Christiane LEBEAU
3. SOCIAUX	5	Ass. Marie Moreau Ass. Gestion L'Immaculée A.D.S.E.A.A. Ass. Horizon Jeunesse Ass. Montjolie	SAINT NAZAIRE NANTES LE MANS NANTES LE MANS	Mr Didier MAHE
				Mme Geneviève LEVRON
				Mr Daniel FISCHER Mr Patrick-Alain BLANCHARD Mr Madlop DIOP
4. PERSONNES AGEES	6	M.R. ST Joseph Centre Médical Eugène Plaisant Mutualité Retraite Congrégation des Sœurs de Sainte Marie ANSDP/PAH Ass. Ste Famille de Grillaud	NANTES PRECIQNE NANTES TORFOU ST NAZAIRE NANTES	Mlle Eliane GARÇON
				Mr Michel LEBOT
				Mme Mireille LESAGE
				Sr Nicole LITOU
				Mr Daniel CHARDAIRE
				Mme Yveline PATAULT
5. DIVERS	2	C.E.F.R.A.S. Centre de Formation	CHEMILLE ST LAURENT SUR SEVRE	Mr Elie CHARRIER
6. PERSONNES QUALIFIEES	4	Comité Régional ADMR D.R. FNARS URAPEI CREAI Pays de la Loire	LA ROCHE/YON NANTES ST NAZAIRE NANTES	Mr Louis DUVEAU
				Mr Philippe COUCHOUD
				Mme Françoise JAN Mr René CLOUET
	24			

 <p>URIOPSS Pays de la Loire</p>	<p>RECAPITULATIF DES FICHES CIRSSSE CREEES PAR L'URIOPSS DES PAYS DE LA LOIRE CONCERNANT LA REGION EN 2007</p>
---	---

<p>✓ Fiche n° 39348</p>	<p>Compte rendu du 17/01/2007</p> <p>Vote du schéma Enfance-Famille du département de la Sarthe.</p> <p>L'URIOPSS a participé, le 12 décembre au vote sur le schéma Enfance-Famille 72.</p> <p><i>Janvier 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39349</p>	<p>Note d'information du 10/01/2007</p> <p>Rapport présenté au comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS) des Pays de la Loire – section Personnes Agées.</p> <p>La section « personnes âgées » du CROSMS des Pays de la Loire a souhaité que les rapports présentés à ses membres concernant les établissements d'hébergement pour personnes âgées soient harmonisés et élaborés selon un schéma identique. Un plan type de présentation du rapport a été adopté par le CROSMS dans sa séance du 14 décembre 2006. Il devrait permettre un examen plus objectif et plus pertinent des différents projets.</p> <p><i>Janvier 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39566</p>	<p>Compte rendu du 24/01/2007</p> <p>Compte rendu de la réunion organisée par la DDASS 85 sur les orientations de l'Etat sur le schéma enfance-adolescence handicapée.</p> <p>Présentation de la première réunion de relance des travaux pilotés par l'Etat sur le schéma enfance et adolescence handicapée de 0 à 20 ans en Vendée.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39570</p>	<p>Enquête du 02/02/2007</p> <p>Enquête sur les attentes et suggestions des adhérents du secteur personnes âgées de l'URIOPSS des Pays de la Loire.</p> <p>L'URIOPSS des Pays de la Loire a souhaité consulter ses adhérents du secteur personnes âgées par le biais d'une enquête.</p> <p><i>Février 2007</i></p>

✓ Fiche n° 39577	Compte rendu de la commission du 08/02/2007 Alerte 49 - Compte rendu du 25 janvier 2007. Mise à disposition du 1 ^{er} compte rendu d'Alerte 49 pour 2007. <i>Février 2007</i>
✓ Fiche n° 39578	Compte rendu de la commission du 15/01/2007 Alerte 72 - Compte rendu du 20 décembre 2006. Mise à disposition de la synthèse de la dernière réunion d'Alerte 72 pour 2006. <i>Février 2007</i>
✓ Fiche n° 39579	Communication - CR - Lettre Alerte 44 - Position du collectif sur le dispositif d'urgence. Courrier d'Alerte 44 à la DDASS pour notamment demander la pérennité des places CHRS ou de stabilisation, dans le contexte des différentes mesures annoncées au niveau national. <i>Février 2007</i>
✓ Fiche n° 39617	Communication - CR – Compte rendu Instance régionale de concertation entre les URIOPSS - délégations régionales UNASEA, des régions Bretagne - Pays de la Loire, et la DRPJJ, du 23 janvier 2007. Compte rendu de la 2 ^{ème} rencontre entre les deux Unions (URIOPSS et délégation régionale UNASEA) des deux régions Bretagne - Pays de la Loire et la DRPJJ, en date du 23 janvier 2007. <i>Février 2007</i>
✓ Fiche n° 39627	Communication - CR – Compte rendu Rencontre entre l'URIOPSS, la délégation régionale UNASEA et la Fédération régionale des lieux de vie d'octobre 2006. Compte rendu de la rencontre entre la fédération régionale des lieux de vie, l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA suite aux nombreux projets de création de lieux de vie déposés en CROSMS. <i>Février 2007</i>
✓ Fiche n° 39643	Communication - CR – Compte rendu de commission Alerte 53 - Compte rendu du 15 janvier 2007. Diffusion du compte rendu du collectif Alerte 53 en date du 15 janvier 2007. <i>Février 2007</i>

<p>✓ Fiche n° 39656</p>	<p>Communication - CR - Compte rendu de commission</p> <p>Alerte 44 - Compte rendu du 9 janvier 2007.</p> <p>Diffusion du compte rendu du collectif Alerte 44 en date du 9 janvier 2007.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39658</p>	<p>Communication - CR - Compte rendu de commission</p> <p>Instance régionale mixte protection de l'enfance - Compte rendu du 21 décembre 2006.</p> <p>Diffusion du compte rendu de la dernière réunion protection de l'enfance des Pays de la Loire, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39662</p>	<p>Communication - CR - Communication</p> <p>Position de l'URIOPSS des Pays de la Loire et de la délégation régionale UNASEA sur les lieux de vie.</p> <p>Présentation de la position des deux Unions des Pays de la Loire sur la notion de lieu de vie.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39669</p>	<p>Communication - CR - Lettre</p> <p>Communication des dernières réponses des partenaires à la 3^{ème} contribution des associations des Pays de la Loire, à la réforme de la protection de l'enfance.</p> <p>Suite de la transmission des réponses des parlementaires ou élus des Pays de la Loire à la 3^{ème} contribution des associations sur la réforme de la protection de l'enfance.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39713</p>	<p>Communication - CR - Lettre</p> <p>Réponses de partenaires au relais de la position de l'URIOPSS sur le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance.</p> <p>Diffusion des réponses de partenaires au courrier de l'URIOPSS du mois de novembre 2006 relayant la position du réseau sur le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance.</p> <p><i>Février 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 39751</p>	<p>Communication – CR – Compte rendu de commission</p> <p>Alerte 72 - compte-rendu du 22 février 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu du collectif Alerte 72 en date du 22 février 2007.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39793</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Comité de pilotage Alerte 44 - compte-rendu du 27 février 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu du comité de pilotage d'Alerte 44, en date du 27 février 2007.</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39795</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Commission Ressources Humaines - Compte rendu du 19 janvier 2007</p> <p>Diffusion du compte rendu de la commission Ressources Humaines dont le thème était "La santé au travail".</p> <p><i>Février 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39927</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 53 - Compte-rendu du 5 mars 2007</p> <p>Diffusion du compte rendu de la réunion du collectif Alerte 53 en date du 5 mars 2007.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 39930</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Inquiétude des acteurs locaux sur la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe en Loire-Atlantique.</p> <p>Alerte 44 et le CASA (Collectif d'Aide aux Sans Abri de Nantes) ont mené une action commune pour alerter l'ensemble de leurs partenaires de leurs inquiétudes, sur la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe en Loire-Atlantique.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 39974</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Action d'Alerte 44 sur l'allocation de subsistance — aide sociale à l'enfance.</p> <p>Alerte 44 a adressé un courrier au Président du Conseil général de Loire-Atlantique pour l'interroger sur les conditions d'octroi de l'allocation de subsistance sur le département.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40001</p>	<p>Communication -CR – Enquête</p> <p>Alerte 53 interroge les parlementaires de la Mayenne</p> <p>Pour le première fois, Alerte 53 interpelle les députés et sénateurs de son département sur les questions de lutte contre les exclusions en matière de logement, emploi et celles relatives aux personnes étrangères.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40036</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Récapitulatif des fiches régionales créées sur 2006 pour les Pays de la Loire.</p> <p>Communication aux associations adhérentes de l'URIOPSS des Pays de la Loire, de la liste des fiches régionales créées en 2006.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40084</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Premières réponses à l'action Alerte 44 — CASA sur le dispositif d'hébergement d'urgence.</p> <p>Diffusion des premières réponses à l'action commune d'Alerte 44 et du CASA sur les inquiétudes des acteurs locaux concernant la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe en Loire-Atlantique.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40087</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Dispositif d'hébergement d'urgence : l'UDCCAS reçoit Alerte 44.</p> <p>Suite à l'action commune d'Alerte 44 et du CASA sur les inquiétudes des acteurs locaux concernant la pérennisation des places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile fixe en Loire-Atlantique, l'UDCCAS 44 a reçu Alerte 44, le 21 mars 2007.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 40089</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Instance régionale mixte protection de l'enfance - Compte rendu du 2 mars 2007.</p> <p>Diffusion du compte rendu de la réunion protection de l'enfance des Pays de la Loire, du 2 mars 2007, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Mars 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40105</p>	<p>Communication - CR - Note d'information</p> <p>Conseil Départemental d'Insertion (CDI) de Loire-Atlantique, du 27 février 2007.</p> <p>Le Conseil Départemental d'Insertion de Loire-Atlantique s'est déroulé le 27 février 2007. A l'ordre du jour : présentation de statistiques, des PLI et des "pistes pour accroître l'activité des personnes bénéficiaires du RMI".</p> <p><i>Avril 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40235</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Comité de suivi du schéma handicap du Maine-et-Loire - Réunion du 23 janvier 2007</p> <p>Le comité de suivi du schéma 49 Enfants-Adultes handicapés s'est réuni le 23 janvier 2007 à l'initiative du Conseil Général afin d'effectuer un bilan des actions menées en 2006.</p> <p><i>Avril 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40325</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Comité de pilotage Alerte 44 - Compte-rendu du 13 avril 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu du comité de pilotage d'Alerte 44, en date du 13 avril 2007.</p> <p><i>Avril 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40386</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Réponse du sénateur François ZOCCHETTO à l'action d'Alerte 53.</p> <p>1^{ère} réponse à l'action d'Alerte 53 relative à l'interpellation des parlementaires sur des questions préoccupant les associations, menée fin mars 2007.</p> <p><i>Avril 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 40411</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Instance régionale mixte protection de l'enfance - Compte rendu du 15 juin 2006</p> <p>Diffusion du compte rendu de la réunion protection de l'enfance des Pays de la Loire, du 15 juin 2006, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA</p> <p><i>Avril 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40412</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Instance mixte protection de l'enfance - Compte rendu du 5 octobre 2006</p> <p>Diffusion du compte rendu de la réunion protection de l'enfance des Pays de la Loire du 5 octobre 2006, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Avril 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40512</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Mutualisation d'outils : protocole de gestion de la violence.</p> <p>Une nouveauté 2007 à l'URIOPSS des Pays de la Loire : la mutualisation d'outils, via le site Internet.</p> <p><i>Mai 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40636</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Guide des mandats et représentations de l'URIOPSS des Pays de la Loire.</p> <p>L'URIOPSS édite pour la première fois un guide présentant l'ensemble des sièges et mandats qu'elle détient.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40641</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Questions aux candidats aux législatives par Alerte 53 : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est-elle un objectif central de votre législature ?</p> <p>Alerte 53 a souhaité interpeller les candidats aux élections législatives de la Mayenne, sur les questions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 40645</p>	<p>Communication - CR – Enquête</p> <p>Alerte 53 interroge les bailleurs sociaux de son département.</p> <p>Alerte 53 a souhaité interrogé les bailleurs sociaux de la Mayenne sur l'attribution des logements sociaux dans le département.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40646</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Diffusion du bilan du secteur Enfance - jeunesse - famille, dans le cadre du rapprochement entre l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p>Diffusion des réponses de quatre candidats à l'interpellation d'Alerte 53 sur les questions de lutte contre les exclusions, dans le cadre des élections législatives.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40650</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Bilan de l'activité du secteur Enfance - Jeunesse - Famille des Pays de la Loire, sur 2006.</p> <p>Diffusion du bilan du secteur Enfance - jeunesse - famille, dans le cadre du rapprochement entre l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA,</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40698</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Les députés des Pays de la Loire pour la législature 2007-2012.</p> <p>Liste des députés élus lors des élections législatives de juin 2007, sur les 5 départements de la région des Pays de la Loire.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40699</p>	<p>Communication - CR – Enquête</p> <p>Alerte 72 interroge les bailleurs sociaux de la Sarthe.</p> <p>Alerte 72 a souhaité interrogé les bailleurs sociaux de la Sarthe sur l'attribution des logements sociaux dans le département.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 40742</p>	<p>Droit français</p> <p>Publication des valeurs moyennes et médianes relatives aux indicateurs médico-sociaux des établissements et services pour personnes handicapées.</p> <p>Diffusion de l'arrêté du Préfet de Région des Pays de la Loire sur les valeurs relatives aux indicateurs du secteur des personnes handicapées, portant sur le compte administratif 2005.</p> <p><i>Juin 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40884</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Guide des mandats et représentations de l'URIOPSS des Pays de la Loire - version du 24 juillet 2007.</p> <p>Mise à jour du guide des mandats et représentations de l'URIOPSS, édité en mai 2007.</p> <p><i>Juillet 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40914</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Les schémas départementaux du secteur « enfance-famille » sur les Pays de la Loire.</p> <p>Présentation d'un état des lieux des schémas enfance — famille des cinq départements de la région des Pays de la Loire.</p> <p><i>Juillet 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40920</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Le Conseil général 44 volontaire pour expérimenter le RSA.</p> <p>Le Conseil général de Loire-Atlantique s'est porté volontaire pour expérimenter le Revenu de Solidarité Active.</p> <p><i>Juillet 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 40969</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Comité départemental "Accueil, Hébergement, Insertion" de Loire-Atlantique du 21 juin 2006</p> <p>Présentation des grandes de lignes des interventions de l'URIOPSS lors du comité AHI du 21 juin 2006.</p> <p><i>Août 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41012</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire répond à Alerte 72</p> <p>L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire répond au nom des organismes HLM de la Sarthe à l'URIOPSS - Alerte 72, suite à un courrier de questionnement en date du 27 avril 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41034</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 44 — Compte rendu du 6 juin 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière réunion du collectif Alerte 44 en date du 6 juin 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41035</p>	<p>Communication-CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 49 — Compte rendu du 23 mai 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière réunion du collectif Alerte 49 en date du 23 mai 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41036</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 72 — Compte rendu du 13 juin 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière réunion du collectif Alerte 72 en date du 13 juin 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41037</p>	<p>Communication -CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 53 — Compte rendu du 21 mai 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière réunion du collectif Alerte 53 en date du 21 mai 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41038</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Position d'Alerte 49 sur le PDI (Programme Départemental d'Insertion) 2007.</p> <p>Alerte 49 a communiqué sa position sur le Programme Départemental d'Insertion présenté lors du Conseil Départemental d'Insertion du 17 avril 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41039</p>	<p>Communication - CR - Fiche technique</p> <p>Préparation du rendez-vous d'Alerte 44 avec le Préfet au sujet du dispositif d'hébergement d'urgence.</p> <p>Diffusion du document préparatoire à la réunion avec le Préfet prévue le 14 juin 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41040</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 44 — Compte rendu du 6 mars 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la réunion du collectif Alerte 44 en date du 6 mars 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41041</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Conseil Départemental d'Insertion (CDI) du Maine et Loire, d'avril 2007</p> <p>Le Conseil général 49 a piloté le 3ème Conseil Départemental d'Insertion (CDI) post-décentralisation, le 17 avril 2007. Cette instance a pour mission essentielle de donner un avis sur le Programme Départemental d'Insertion (PDI).</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41045</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 49 — Compte rendu du 14 mars 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la réunion du collectif Alerte 49 en date du 14 mars 2007, entièrement consacrée à la représentation des associations dans les conseils d'administration des CCAS.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41047</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 72 — Compte rendu du 26 avril 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la réunion du collectif Alerte 72 en date du 26 avril 2007.</p> <p><i>Août 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41182</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Compte rendu de la commission Ressources Humaines du 8 juin 2007</p> <p>La commission Ressources Humaines s'est réunie le 8 juin 2007.</p> <p><i>Septembre 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41232</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>EPA 85- Compte rendu de la réunion du 5 juillet 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière commission Etablissements pour Personnes Agées de Vendée (EPA 85) du 5 juillet 2007.</p> <p><i>Septembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41282</p>	<p>Droit français</p> <p>Arrêté - 2007/DRASS-413 - Publication des indicateurs régionaux pour les établissements et services pour personnes handicapées portant sur le compte administratif 2006</p> <p>Diffusion de l'arrêté du Préfet de Région des Pays de la Loire sur les indicateurs régionaux 2006 des établissements et services pour personnes handicapées</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41303</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>EPA 72- Compte rendu de la réunion du 7 septembre 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la commission Etablissements pour Personnes Agées de la Sarthe (EPA 72) du 7 septembre 2007.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41307</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Journée de rentrée de l'URIOPSS des Pays de la Loire du 5 octobre 2007</p> <p>La journée de rentrée 2007 de l'URIOPSS des Pays de la Loire s'est déroulée le 05 octobre, sur le thème "Enjeux de la commande publique, associations de solidarité et concurrence".</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41320</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Le Conseil général de Vendée interrogé sur le suivi du schéma départemental enfance.</p> <p>L'URIOPSS des Pays de la Loire et la délégation régionale UNASEA, au nom des associations intervenant sur le champ de l'enfance — jeunesse — famille, ont interrogé le Conseil général de Vendée sur le suivi du schéma départemental enfance.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41323</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Instance régionale mixte "Enfance - jeunesse - famille" des Pays de la Loire - Compte-rendu du 25 mai 2007.</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la dernière réunion "Enfance - jeunesse - famille", pilotée par l'URIOPSS des Pays de la Loire et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41350</p>	<p>Communication - CR – Communication</p> <p>Actes de la journée d'étude du 4 juin 2007 : "Une jeunesse dans le collimateur ? Nos convictions associatives entre éducation et sécurité".</p> <p>Diffusion des actes de la journée régionale sur le secteur "enfance - jeunesse - famille", co-organisée par l'IA 44, la délégation régionale UNASEA et l'URIOPSS des Pays de la Loire, le 4 juin 2007.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41351</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Rencontre entre le député Marc GOUA et les représentants de l'instance régionale "Enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, du 22 octobre 2007.</p> <p>Compte-rendu de la première rencontre entre l'instance "Enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA et un député, Marc GOUA.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41370</p>	<p>Communication - CR - Communiqué de presse</p> <p>Solitud'écoute : les petits frères des Pauvres mettent en place une ligne d'écoute contre la solitude des seniors.</p> <p>Présentation de la nouvelle ligne d'écoute contre la solitude des seniors gérée notamment par l'antenne nantaise des petits frères des Pauvres.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41371</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 53 - compte rendu du 1^{er} octobre 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la réunion du collectif Alerte 53 en date du 1^{er} octobre 2007.</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41372</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Alerte 44 - Compte rendu du 28 septembre 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de la réunion du collectif Alerte 44 en date du 28 septembre 2007</p> <p><i>Octobre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41378</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>Les personnes qualifiées en Pays de la Loire : l'URIOPSS interroge les Préfets et Présidents de Conseils généraux.</p> <p>L'URIOPSS a interrogé les Préfets et Présidents des Conseils généraux des Pays de la Loire au sujet des personnes qualifiées prévues par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41380</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Instance régionale de concertation entre les URIOPSS et les délégations régionales UNASEA des régions Bretagne-Pays de la Loire et la DRPJJ du 18 septembre 2007.</p> <p>Comptes rendus de la 4ème rencontre entre les deux Unions (URIOPSS et délégation régionale UNASEA) des régions Bretagne-Pays de la Loire et la PJJ, en date du 18 septembre 2007.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41402</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Groupe "enfance-jeunesse-famille" de Vendée - compte rendu du 26 septembre 2007.</p> <p>Diffusion de la 2ème réunion du groupe "enfance-jeunesse-famille" de Vendée, pilotée dans le cadre du rapprochement entre l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41407</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Rencontre entre le député Philippe BOËNNEC et les représentants de l'instance régionale "enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, du 26 octobre 2007.</p> <p>Compte-rendu de la rencontre entre l'instance "enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA et un député, Philippe BOËNNEC.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41412</p>	<p>Communication - CR – Lettre</p> <p>L'instance régionale "enfance-jeunesse-famille" souhaite rencontrer l'ensemble des députés de la région Pays de la Loire.</p> <p>L'instance régionale "enfance-jeunesse-famille", pilotée par l'URIOPSS et la DR UNASEA, a pris contact avec l'ensemble des députés pour les rencontrer.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41423</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Rencontre entre le député Jean-Luc PREEL et les représentants de l'instance régionale "enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, du 9 novembre 2007.</p> <p>Compte-rendu de la rencontre entre l'instance "enfance-jeunesse-famille" des Pays de la Loire, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA et un député, Jean-Luc PREEL.</p> <p><i>Novembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41513</p>	<p>Communication</p> <p>Mutualisation d'outils : "protocole de gestion de la violence" - exemple de l'AAE 44.</p> <p>Diffusion, dans le cadre de la mutualisation, du protocole de gestion de la violence de l'association AAE 44.</p> <p><i>Décembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41521</p>	<p>Communication</p> <p>Mutualisation d'outils : "protocole de gestion de la violence" - exemple de la Sauvegarde de l'Enfance 44.</p> <p>Diffusion, dans le cadre de la mutualisation, du "protocole gestion de la violence" de l'association Sauvegarde de l'Enfance 44.</p> <p><i>Décembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41524</p>	<p>Communication – Discourt - Allocution</p> <p>Constats et enjeux de la vie associative - intervention de l'URIOPSS auprès d'administrateurs, dans le cadre d'une journée du Conseil général 49.</p> <p>Diffusion de l'intervention de la directrice de l'URIOPSS au cours de la journée associative organisée par le Conseil Général 49, en novembre 2007.</p> <p><i>Décembre 2007</i></p>

<p>✓ Fiche n° 41528</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu</p> <p>Programmation des contrats aidés en 2008 - réunion organisée par la DRTEFP des Pays de la Loire.</p> <p>La DRTEFP a organisé une réunion avec les principaux réseaux associatifs, les administrations et les collectivités locales, sur la question des contrats aidés pour 2008.</p> <p><i>Décembre 2007</i></p>
<p>✓ Fiche n° 41561</p>	<p>Communication - CR - Compte-rendu de commission</p> <p>Instance régionale "Enfance-Jeunesse-Famille" des Pays de la Loire - compte rendu du 25 octobre 2007</p> <p>Diffusion du compte-rendu de l'instance régionale "Enfance-Famille-Jeunesse", en date du 25 octobre 2007, pilotée par l'URIOPSS et la délégation régionale UNASEA.</p> <p><i>Décembre 2007</i></p>